

école nationale supérieure d'



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2015 - 2016



école
nationale
supérieure
d'
architecture
de
Nancy

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2015 - 2016

SOMMAIRE

LE MOT DU DIRECTEUR	4
LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	5
FONDAMENTAUX / L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE NANCY	7
HCERES : UNE DÉMARCHE D'AUTO-ÉVALUATION QUI MOBILISE TOUTE L'ÉCOLE	8
DIRECTIVE NATIONALE D'ORIENTATION : UN DOCUMENT QUI FIXE LE CADRE DES ÉCOLES	10
RENOUVELLEMENT DE LA GOUVERNANCE	12
LE BUDGET EN QUELQUES CHIFFRES	14
RESSOURCES HUMAINES	15
UN GROUPE DE TRAVAIL SUR LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL	16
PLAN D'ACTIONS VIGIPIRATE	16
TRAVAUX À L'ÉCOLE LA RÉORGANISATION DES LOCAUX SE POURSUIT	17
LES PARTENARIATS DES ALLIÉS POUR FAIRE VIVRE L'ÉCOLE	18
LES MÉTIERS : RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT EN AGENCE D'ARCHITECTURE	20
ARCHIRÈS : UN CATALOGUE COLLECTIF, UN PORTAIL, UN RÉSEAU	23
ÉTUDES : LE « PROJET LOGEMENT » PROGRAMMÉ EN LICENCE	24
VIE ÉTUDIANTE : CRÉATION D'UNE ASSOCIATION SOUTENUE PAR LE FSDIE	26
VIE DES SERVICES : RÉUNION DE SERVICE À STRASBOURG	27
FONDAMENTAUX / LES MISSIONS	29
RÉGION ARCHITECTURE : UNE INITIATIVE PIONNIÈRE EN FRANCE	30
RELATIONS INTERNATIONALES: DES PARTENARIATS OUVERTS SUR LE MONDE	32
DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION CONTINUE ET PROFESSIONNALISATION DES ARCHITECTES	35
SEMAINE ARCHITECTURE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE	36
« VERS UN URBANISME RURAL DURABLE » : 10 ANS D'ATELIERS HORS-LES-MURS	38
VILLEMIN LAB, PREMIER DÉMONSTRATEUR ARCHITECTURAL EN GRAND EST	43
TEMPS FORTS	47
DES ÉTUDIANTS ET DIPLÔMÉS DE L'ÉCOLE RÉCOMPENSÉS	48
LABEL PATRIMOINE DU XXE SIÈCLE POUR L'ÉDIFICE DE VACCHINI	50
ATELIER NATIONAL DES COLLECTIFS D'ARCHITECTURE (ANCA)	51
SALON: L'ENSARCHITECTURE DE NANCY À BATIMAT 2015	53
SENSIBILISATION À L'ARCHITECTURE : 7E ÉDITION DE LA FOLLE JOURNÉE DE L'ARCHITECTURE	54
ASSISES RÉGION ARCHITECTURE	56
CÉRÉMONIE DE REMISE DES DIPLÔMES	57
LE GALA DES ÉTUDIANTS	58
REMERCIEMENTS	62

LORENZO DIEZ



L'école nationale supérieure d'architecture de Nancy s'intègre dans la forte dynamique de la région Grand Est, de la Métropole du Grand Nancy et de l'Université de Lorraine. Profitant des nombreuses relations consolidées dans le temps avec les établissements d'enseignement supérieur de ce territoire, ses institutions culturelles et ses acteurs professionnels, nos étudiants sont préparés pour construire le cadre de vie du futur dans un cadre collaboratif accru.

La qualité de l'enseignement partagé par nos enseignants et chercheurs, pour la plupart architectes praticiens, découle d'une stratégie pédagogique et scientifique exigeante en phase avec la réalité du terrain. Les nombreuses voies de diversification du métier de l'architecte sont abordées, que ce soit dans le domaine de la maîtrise d'ouvrage, de la programmation architecturale, du conseil, de la réhabilitation, de l'analyse urbaine, de la maquette numérique ou encore de l'écoconstruction.

Prendre en compte les réalités actuelles suppose aussi d'accompagner les étudiants vers une société en quête d'une nouvelle dynamique qui prend, et continuera à prendre, son élan dans l'innovation.

C'est en encourageant les étudiants à l'expérimentation hors les murs, en leur offrant des enseignements prospectifs et en leur donnant le goût de la recherche, que nous les accompagnons chaque jour sur ce terrain.

À travers ces pages, nous espérons vous faire partager le quotidien de notre école, dynamique et responsable, et vous donner le goût de notre passion commune : l'architecture.

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE FRANCINE AUBRY-BEGIN



L'année Universitaire 2015-2016 a été encore une fois riche en avancées et en événements, permettant ainsi à l'école de continuer à rayonner dans son environnement.

Résolument implantée dans son territoire, l'ENSarchitecture de Nancy a continué à tisser les liens avec les agences et à expérimenter.

Participant dès l'origine à « Région Architecture » qui fédère à l'échelle de la nouvelle région Grand Est, tous les acteurs impliqués dans les différents métiers de l'Architecture, l'école a poursuivi sans compter son investissement pour faire vivre cette démarche.

C'est donc avec plaisir que j'ai pu être, en tant que Présidente, au cœur de l'action quotidienne de l'ENSarchitecture de Nancy, que j'ai pu mesurer les avancées, tant des actions de partenariat que des travaux des comités.

J'ai suivi et accompagné au fil des mois de cette année universitaire 2015-2016, l'organisation interne que l'école a mise en place pour parvenir à développer les activités. J'ai pu voir comment chacun, étudiants, enseignants, chercheurs, équipes administratives et techniques, s'impliquait toujours avec force et dynamisme.

J'espère que vous parcourrez avec plaisir les pages de ce rapport d'activité qui se veut être aussi un document de communication pour mieux faire connaître notre école. Et je salue l'engagement de tous ceux qui ont participé à la réalisation des actions qui vous sont présentées.



FONDAMENTAUX L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE NANCY

HCERES: UNE DÉMARCHE D'AUTO-ÉVALUATION QUI MOBILISE TOUTE L'ÉCOLE

INTERVIEW DE BERNADETTE CLAVEL, DIRECTRICE ADJOINTE À L'ENSARCHITECTURE DE NANCY



Le Haut Conseil d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES) est un organisme indépendant missionné par le

ministère de la Culture et de la Communication pour évaluer les établissements d'enseignement sous sa tutelle. L'ensemble des établissements d'enseignement supérieur en France sont tenus d'être « évalués » tous les cinq ans.

En quoi consiste le dossier HCERES que l'école doit produire ?

L'HCERES, anciennement appelé AERES, a changé de nom mais sa mission reste globalement la même. Déjà en 2012 pour l'AERES, l'école a produit un rapport d'auto-évaluation, ce qui était inédit pour elle. A cette fin, l'école a effectué une analyse de ses points forts, de ses axes de progrès, de ses opportunités et de ses menaces. Cette année, l'ENSarchitecture de Nancy fait partie de la vague C qui concerne tout le Grand Est. Le travail effectué en 2012 nous sert de base de réflexion pour constituer le dossier que nous devons remettre au HCERES le 13 octobre 2016. Ses experts peuvent ainsi en analyser le contenu et se rendront à l'école pendant quelques jours en février 2017 pour rencontrer les personnels, les étudiants et nos partenaires. A l'issue de cette étape, le HCERES produira un rapport d'évaluation qui servira de « feuille de route » pour les 5 ans à venir.

Comment l'école se prépare-t-elle à cette évaluation ?

L'école doit rédiger trois rapport d'auto-évaluation qui seront remis au HCERES :

Un premier rapport sur l'établissement analyse ses activités, son fonctionnement, son organisation et ses enjeux dans l'accomplissement des missions d'enseignement et de recherche.

Les axes stratégiques, les orientations sont définis sur 5 ans. Nous avons fait en sorte de structurer le rapport d'auto-évaluation de la « section établissement » sur l'organisation de la gouvernance de l'école basée sur les comités thématiques que nous avons mis en place, lesquels comités s'appuient sur les départements opérationnels.

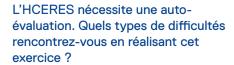
Un deuxième rapport porte sur les enseignements et la pédagogie qui s'appuie sur le comité des études et de la vie étudiante (celui-ci englobe la commission de la pédagogie et de la recherche -CPR-) et travaille en liaison avec le département des Etudes. A partir d'un constat et d'une analyse, il définit les orientations en matière d'enseignements et de pédagogie. Ce rapport d'auto-évaluation est destiné à la « section formation » du HCERES et servira de base pour engager dans un deuxième temps le processus d'accréditation de l'établissement à délivrer les diplômes, accréditation délivrée par le ministère de la culture et de la communication et aussi par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Un troisième rapport porte sur la recherche et concerne directement nos deux laboratoires de recherche. Cependant, le MAP-CRAI (centre de recherche en architecture et ingénierie) a déjà été évalué dans le cadre du regroupement de 5 laboratoires d'architecture auquel il appartient. Seul le Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine (LHAC) est concerné par la présente vague d'évaluation du HCERES pour la « section recherche ». Il s'appuie sur

le département Recherche et sur le comité scientifique ainsi que sur le comité professionnel pour engager ses réflexions et définir ses perspectives à 5 ans.

Pour préparer ces trois rapports d'autoévaluation, les présidents des comités organisent la réflexion au sein de leurs comités et se réunissent environ une fois par mois pour développer une réflexion transversale. Des réunions sont également organisées par la direction avec les représentants des étudiants et les présidents de comités pour intégrer le point de vue étudiant à la réflexion et à l'élaboration des rapports d'auto-évaluation.

Au final, les chefs de départements et la direction, en liaison étroite avec les présidents de comité, sont les rédacteurs des trois rapports HCERES à produire qui devront par la suite être validés par le conseil d'administration avant l'envoi au HCERES.



Paradoxalement, l'exercice n'est pas difficile, il est d'ailleurs plus facile que ce à quoi nous nous attendions. Le travail réalisé en 2012 nous est d'une aide précieuse. Comme nous avons déjà une expérience en la matière, nous parvenons à avoir un regard critique sur notre activité. Il y a une richesse de réflexion et d'analyse au sein des comités, réflexion qui associe les personnels administratifs, techniques, les enseignants et les étudiants. Tout cela permet de fédérer les équipes et aboutit à une qualité d'analyse qui permet d'y voir clair sur nos activités et sur nos projets. Pour ma part, je pense que nous avons la maturité nécessaire pour avoir la vision de ce vers quoi nous voulons tendre. Il est évident qu'un regard extérieur est essentiel



Etudiants participant à une réunion pour le dossier HCERES

comme cela a été le cas en 2012. Aussi, nous attendons beaucoup des retours du HCERES. Toujours est-il que cette phase d'auto diagnostic à mon sens se déroule avec fluidité.

DIRECTIVE NATIONALE D'ORIENTATION : UN DOCUMENT QUI FIXE LE CADRE DES ÉCOLES

INTERVIEW DE BERNADETTE CLAVEL, DIRECTRICE ADJOINTE DE L'ENSARCHITECTURE DE NANCY



La directive
nationale
d'orientation (DNO)
est un document
prospectif qui
émane du ministère
de la Culture et de
la Communication
dans un contexte

de fortes évolutions. Elle fixe un horizon stratégique et renseigne les établissements publics sur les actions à mener afin de mettre en oeuvre les politiques du ministère. Pour l'année 2015-2016, la DNO du ministère de la Culture et de la Communication, fixe le cadre dans lequel les actions de l'école doivent s'inscrire.

Dans quel contexte est fixée la Directive nationale d'orientation ?

Elle a été initiée par Fleur Pellerin, lorsqu'elle était ministre de la Culture et de la Communication. Elle s'inscrit dans un contexte nouveau pour l'architecture : la stratégie nationale pour l'architecture qui a fait suite à de nombreuses concertations portant sur l'avenir des métiers, de la discipline et de son enseignement. Les rapports Feltesse et Bloche ont préconisé des mesures déclinées dans la DNO. Cette pratique est une première pour le ministère de la Culture et de la Communication.

Quels axes la directive nationale d'orientation cherche-t-elle à développer ? Quelles conséquences son application a-t-elle sur les écoles ?

La DNO fixe deux grandes priorités qui sont l'éducation artistique et culturelle ainsi que le soutien à la jeune création. L'école est donc directement concernée puisque très impliquée sur ces sujets pour la discipline architecture. Ces orientations confortent les choix que l'école a fait voici plusieurs années, notamment lorsque la sensibilisation à l'architecture a été renforcée auprès du grand public. A titre d'exemple, l'école a piloté une résidence d'architecte de septembre 2015 à juin 2016 en partenariat avec le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle dans un collège en zone prioritaire à Toul (54). Des élèves de 3e ont travaillé avec un architecte pendant plusieurs mois sur l'aménagement des espaces et lieux de vie de leur collège. Cela s'inscrit dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle. D'autres actions ont été développées par l'école dans les établissements du 2nd degré. De même, l'opération grand public à laquelle l'ENSarchitecture de Nancy est très attachée, la Folle journée de l'architecture, entre dans ce cadre.

La DNO comporte également des objectifs de gestion. Un axe fort porte sur la sécurité des établissements, notamment à cause des événements dramatiques qui se sont produits en France. La politique de sécurité des systèmes informatiques est également primordiale. Le ministère a préconisé des mesures avec un plan d'actions à réaliser avant la fin de l'année 2017. Nous pouvons aussi noter le fait que pour la première fois, la ministre en personne demande officiellement aux établissements de développer leurs ressources propres. Cet axe de la directive nationale d'orientation conforte une orientation prise par l'école il y a plusieurs années avec la



création du département Relations Internationales et Partenariats. Cela constitue pour l'école une véritable priorité afin de développer ses actions d'enseignement et de recherche.

Un autre axe fort porte sur la responsabilité sociale et la politique de gestion des ressources humaines. Cela passe notamment par la lutte contre les discriminations. Il s'agit d'en repérer les signes surtout lorsques les discriminations sont « inconscientes ». C'est pourquoi nous recevons des instructions ministérielles et qu'une sensibilisation est faite auprès des gestionnaires des ressources humaines.

La responsabilité environnementale est également un enjeu majeur qui englobe la transition énergétique, l'économie d'énergie, l'économie des ressources, le dévelopement du numérique. Enfin, le volet immobilier constitue un axe fort de la DNO. Un objectif pour la fin de l'année 2016 est de passer une convention d'utilisation avec la Direction de l'Immobilier de l'Etat du ministère des Finances. Il faut souligner que le bâtiment de Livio Vacchini appartient à l'Etat et, grâce à cette convention, l'école pourra l'occuper pendant 30 ans.

RENOUVELLEMENT DE LA GOUVERNANCE



RENOUVELLEMENT DU COLLÈGE DES ÉTUDIANTS DU CA

Les élections pour le renouvellement des quatre membres composant le collège des étudiants du conseil d'administration ont eu lieu le 29 janvier 2016. Deux listes de quatre étudiants étaient en lice. A l'issue du vote, ont été élus :

- Lucie Adoud (2^e année de licence)
- Adrien Hacquard (2^e année de licence)
- Florent Mathieu (1ère année de master)
- Henri-Jean Gless (1ère année de doctorat)

La présidente et les membres du conseil d'administration les ont accueillis à leur première réunion le 30 mai 2016. Tous les quatre sont motivés et entendent bien porter la parole et le point de vue des étudiants au sein de l'instance de gouvernance. Leur présence alimente et enrichit les débats permettant à l'école de prendre des orientations qui intègrent les attentes des étudiants.

POUR MIEUX LES CONNAÎTRE

«Je pense que la représentation étudiante au sein du conseil d'administration est essentielle. Nous sommes avant tout une école, et donc au service des étudiants pour les former à l'architecture. Il est donc primordial d'avoir des représentants qui vivent au sein de cette communauté étudiante, pour permettre des débats éclairés et justes lors des conseils d'administration. Notre participation à cette instance permet une réelle légitimité aux décisions et actions du CA.»

Henri-Jean Gless

«Je souhaite relayer des questionnements généraux récurrents qui semblent avoir du mal à filtrer parmi les strates administratives. Je veux participer à l'évolution de l'école dans son dialogue avec les étudiants. Etant le seul master des représentants au CA, je peux mettre en lumière les problématiques propres au cycle. J'avais aussi envie de voir comment fonctionne plus en détail l'institution dans laquelle j'étudie.»

Florent Mathieu

RENOUVELLEMENT DU COLLÈGE DES ENSEIGNANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2015-2016, les enseignants élus au conseil d'administration sont :

- **Antoine Carolus**, Maître assistant titulaire Arts et Techniques de la Représentation
- **Gilles Duchanois**, Professeur titulaire, Sciences et techniques pour l'architecture
- **Béatrice Laville**, Maître assistant associé, Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine
- Marc Verdier, Maître assistant titulaire, Villes et Territoires



Antoine Carolus



Marc Verdier



Gilles Duchanois



Béatrice Laville

RENOUVELLEMENT DE LA COMPOSITION DES COMITÉS

Les 6 comités thématiques en exercice à l'école sont :

le comité culture et valorisation,

le comité professionnel,

le comité scientifique,

le comité des études et de la vie professionnelle,

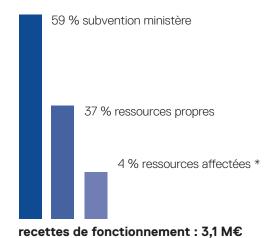
le comité des relations internationales,

le comité des moyens, des ressources et des personnels.

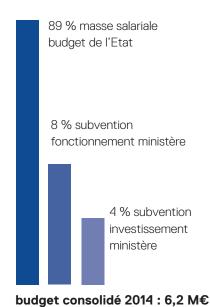
Ils sont composés d'enseignants, de personnels administratifs, d'étudiants et de personnalités extérieures.

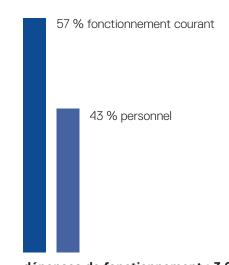
Chaque année la composition des comités est revue et approuvée par le conseil d'administration. Cette dynamique de travail en comité participe à une volonté très affirmée de l'école d'inclure les étudiants, les enseignants, les personnels administratifs à l'élaboration du projet de l'établissement et également de rester ouverte à son environnement grâce à l'implication de personnalités extérieures.

LE BUDGET EN QUELQUES CHIFFRES



* ressources destinées à des opérations spécifiques identifiées au moment de l'attribution de la subvention



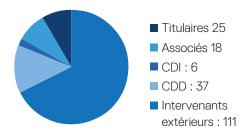


RESSOURCES HUMAINES

Personnels administratifs:



Enseignants:



LES INSTANCES

Conseil d'administration
Direction
Comité technique
Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

Administration

Secrétariat de Direction
Département Recherche
Département Etudes
Département International et Partenariats
Département Valorisation
Département Documentation
Département Infrastructure
Département Ressources

Groupes de disciplines

Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine – TPCAU
Sciences et Techniques pour l'architecture – STA
Art et techniques de représentation – ATR
Histoires et cultures architecturales – HCA
Sciences humaines et sociales pour l'architecture
– SHSA
Villes et territoires – VT

LES ACTEURS

Arrivées

Équipe enseignante :

Nadège Bagard – concours (TPCAU) Ethel Buisson – mutation (ATR) Émeline Curien – concours (TPCAU) Nicolas Depoutot – mutation (TPCAU) Jennifer Didelon – concours (TPCAU) Rémi Rouyer – concours (TPCAU)

Départs

Équipe enseignante :

Christian François – retraite (TPCAU) Daniel Gross – retraite (STA)

Équipe administrative :

Valérie Dumont – mutation (responsable des ressources humaines)
Edith Villa – retraite (responsable du département Valorisation)

UN GROUPE DE TRAVAIL SUR LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

PLAN D'ACTIONS VIGIPIRATE

Le comité d'hygiène, sécurité et des conditions de travail (CHSCT) a décidé de mettre en place un groupe de travail « bien-être au travail ».

Cette dénomination est plus positive que la formulation plus couramment utilisée : « risques psychosociaux ». L'enjeu est d'engager une démarche globale à l'école pour répondre à ses propres orientations ainsi qu'à des consignes nationales. Le groupe de travail constitué de quelques membres du CHSCT a commencé à réaliser un état des lieux des « forces et faiblesses » repérées à partir des informations dont il a connaissance ou des signalements qui lui ont été faits. Un plan de prévention sera ensuite proposé au CHSCT sur la base de cet état des lieux. Les premières actions pour favoriser la cohésion des équipes ont déjà été mises en œuvre. D'autres sont en cours d'organisation, telles que la réalisation d'une lettre numérique d'information interne baptisée « Atrium », la programmation de visites ouvertes au personnel de l'école pour découvrir les réalisations des étudiants dans le cadre des enseignements.

Les événements dramatiques qui se sont produits en France ont eu un impact sur l'ensemble des sites accueillant du public. L'école a été concernée par le renforcement des mesures de sécurité. Le comité d'hygiène, sécurité et des conditions de travail (CHSCT) s'est réuni d'urgence en novembre 2015 pour mettre en place ces aménagements.

Plusieurs actions ont été mises en œuvre pour maintenir et améliorer la sécurité des personnes présentes dans les locaux :

- condamnation de tous les accès rue Bastien-Lepage,
- présence d'un vigile à l'entrée du bâtiment (société de surveillance et de gardiennage),
- communication de consignes de vigilance aux personnels et étudiants,
- demande de crédits auprès du ministère pour engager des travaux de sécurisation des portes d'entrée et créer des postes pour assurer l'accueil physique des visiteurs.

Des consignes spécifiques ont été rappelées à tous les personnels et étudiants partant à l'étranger dans le cadre des enseignements.

Le CHSCT se tient prêt à proposer une évolution de ces mesures de sécurité pour les années à venir si cela s'avère nécessaire.

TRAVAUX À L'ÉCOLE LA RÉORGANISATION DES LOCAUX SE POURSUIT

L'année 2015-2016 a été marquée par une campagne de travaux importante et concrétisée par la restructuration du plateau recherche. Le Centre de Recherche en Architecture et Ingénierie (MAP-CRAI) et le Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine (LHAC), ont été regroupés dans la même aile du bâtiment. Cette restructuration s'est accompagnée d'une mise à niveau et d'une optimisation de la baie informatique.

L'Infrastructure réseau a été consolidée.
Cela se traduit par un éclatement du
cœur de réseau en plusieurs cœurs par
zone. Plus simplement, le dispositif qui héberge
les serveurs de l'école était situé auparavant au
deuxième étage alors que la baie informatique
était basée au premier. La totalité des câblages
convergeaient vers l'unique cœur de réseau
au premier niveau. Désormais, l'appareillage
hébergeant les serveurs est installé au sous-sol
et chaque étage possède au moins un cœur de
réseau, ce qui entraîne moins de contraintes
techniques.

Les cages d'escalier ont bénéficié d'une réfection ainsi que d'une mise aux normes. Cette installation a été effectuée conformément à la loi du 11 février 2005 sur l'accessibilité des lieux publics. Désormais, les cages d'escaliers sont équipées de clous podotactiles permettant aux personnes malvoyantes de se repérer.

Dans la même logique, un élévateur pour les personnes à mobilité réduite (EPMR) a été installé au niveau du sous-sol pour faciliter l'accès aux amphithéâtres.



Enfin, dans le cadre du plan Vigipirate, un système de contrôle d'accès par badge a été installé sur les portes donnant sur l'extérieur. Les agents de l'école et les étudiants utilisent donc leur carte Université de Lorraine pour débloquer les portes d'accès.

LES PARTENARIATS DES ALLIÉS POUR FAIRE VIVRE L'ÉCOLE

L'école travaille à développer, structurer et diversifier ses partenariats, qu'ils soient d'ordre scientifique, pédagogique, culturel, professionnel ou économique. A cette fin, l'école a conscience d'un atout remarquable de l'enseignement et la recherche en architecture qui utilisent fréquemment des situations territoriales concrètes liées au cadre de vie des citoyens. L'école a ainsi pu diversifier ses terrains d'expérimentation dans la région et au-delà, repondant régulièrement à des problématiques concrètes proposées par ses partenaires. Le développement des partenariats, adossés à un effort important de relations extérieures visant à mieux faire connaître l'école, permet ainsi à l'école d'assurer ses missions, de maintenir ses capacités à rester en prise avec les réalités et les métiers. Zoom sur quelques projets.

LA SEMAINE ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

Cette semaine intensive constitue un événement pédagogique important de la vie de l'école : un atelier de travail dédié à cet enjeu majeur qu'est la conservation et la transformation du patrimoine architectural, urbain et paysager. Après Sedan, Langres, Troyes, Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières et Reims, Chaumont a clôturé le cycle champardennais commencé en 2009. Avec l'appui de la Direction régionale des affaires culturelles, l'école d'architecture de Nancy a mis en oeuvre de fructueux partenariats précurseurs avec toutes ces villes dans le but d'emmener ses étudiants à la découverte de territoires habituellement peu parcourus et étudiés par les écoles d'architecture. La ville devient un véritable laboratoire de

recherche partagé entre étudiants, enseignants, architectes et acteurs locaux permettant de faire émerger de nouvelles contributions utiles au territoire.

ATELIERS HORS LES MURS

Au moment où la métropolisation est au cœur des politiques de l'Etat ou des collectivités, des enjeux de développement économique, il est essentiel qu'une école d'architecture s'attache à explorer avec ses partenaires les valeurs de territoires fondamentaux dans les grands équilibres de ressource et de production et donc territoires d'avenir. Existant depuis une dizaine d'années, les ateliers «Hors les Murs» réalisés en partenariat avec les Parcs Naturels Régionaux (PNR) sont portés par Marc Verdier. L'immersion des étudiants sur le site étudié, la publication annuelle qui rassemble leurs travaux, la présentation de projets aux acteurs sont possibles grâce à la force de partenariats pérennes. Cette année, la convention a été signée avec les PNR de la Brenne et du Périgord-Limousin.

EXPERIMENTAION A LUNEVILLE CANOPÉE ARCHITECTURALE ET URBAINE ÉCO-TECHNOLOGIES ET HABITAT

Un partenariat unissant l'école d'architecture de Nancy, la ville de Lunéville, la Région, le Château des Lumières à Lunéville via le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle a permis de développer un projet de formation innovante alliant recherche et pédagogie, coordonné par les enseignants chercheurs Sébastien Rinckel et Rémi Rouyer, Le projet consiste à recourir aux éco-technologies issues de la permaculture pour développer de nouvelles formes d'habiter.

Dans le cadre de leur enseignement de projet les étudiants du cycle master ont pu mener des



expérimentations ayant comme terrain d'étude la ville de Lunéville en réalisant des prototypes à moyenne et grande échelle grâce à la mise à disposition de la Halle à grains de Lunéville par les partenaires. À l'occasion des soutenances de projets de fin d'études en juillet 2016, une exposition publique intitulée «Lunéville ville verte» montrant les recherches et les travaux des étudiants a été inaugurée dans la Halle à grains. Elle a fait l'objet d'une médiation auprès des visiteurs. Des échanges fructueux ont pu se créer entre les habitants de Lunéville, les partenaires et acteurs locaux (élus, acteurs économiques), les enseignants et les étudiants de l'école. Une version adaptée de cette exposition sera présentée à partir du mois de janvier 2017 au conseil départemental de Meurthe-et-Moselle.

Il est envisagé de poursuivre et renforcer ce partenariat avec de nouveaux ateliers de projet et de séminaires de mémoires, la mise en place d'un chantier-démonstrateur courant 2017 sur un site à déterminer à Lunéville associé à un projet de revitalisation commerciale du centre ancien. Une équipe d'enseignants et étudiants accompagneront les phases de développement du chantier, réaliseront des expérimentations *in situ*, et développeront les tests et la médiation publique avec les usagers.

NOS PARTENAIRES

Association Réseau BATIGERE, Batimat, CCAM - Scène nationale de Vandoeuvre. Cité de l'architecture et du patrimoine, Classe 4 – Association de formation professionnelle continue pour la qualité environnementale, Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne, Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, Communauté de Communes du Chardon Lorrain, Communauté Urbaine du Grand Nancy, Conseil Régional de l'Ordre des Architectes d'Alsace, Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Champagne Ardenne, Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Lorraine, ConstruirAcier, CROUS Nancy-Metz, Département de Meurthe-et-Moselle, Direction Départementale des Territoires du Jura, École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg, Éditions Fourre-Tout, GRETA Lorraine Centre, Hochschule für Technik und Wirtshaft des Saarlandes (HTW), Institut National des Sciences Appliquées de Strasbourg, Meurtheet-Moselle Habitat, Musée de l'histoire du fer de Nancy, Parc Naturel Régional de la Brenne, Société Clairefontaine-Rhodia, Université de Lorraine, Université Internationale de Rabat, Ville de Nancy, Ville de Saint-Dié-des-Vosges.

LES MÉTIERS : RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT EN AGENCE D'ARCHITECTURE

INTERVIEW CROISÉE D'ELODIE HOCHSCHEID ET DE HENRI-JEAN GLESS, TOUS DEUX DOCTORANTS À L'ÉCOLE DOCTORALE D'INFORMATIQUE, AUTOMATIQUE, ELECTRONIQUE, ELECTROTECHNIQUE, MATHÉMATIQUE (IAEM)





Dans le cadre de Région Architecture (voir article « Région Architecture : une initiative pionnière en France »), le développement de démarches de Recherche et Développement dans les entreprises d'architecture est une des préoccupations stratégiques. Plusieurs thèses s'inscrivent dans cette volonté de créer un partenariat entre les laboratoires de recherche et les entreprises d'architecture de la région Grand Est. Elodie Hochscheid et Henri-Jean Gless, tous deux doctorants de l'ENSarchitecture de Nancy ont porté leur sujet de recherche sur la transition numérique en passe de bouleverser la filière architecturale.

Dans quel type de contrat doctoral êtes vous engagé(e) ? Quel parcours vous a conduit à vous tourner vers le contrat doctoral ?

Elodie Hochscheid: Je bénéficie d'un contrat financé pour moitié par la région Grand Est et pour l'autre moitié par l'agence Mil Lieux. Au cours de ma cinquième année d'études supérieures, j'ai effectué un stage au Centre de Recherche en Architecture et Ingénierie (MAP-CRAI) durant lequel il s'agissait de développer de l'échange de fichiers entre l'agence d'architecture Maddalon Piquemil Architecture et une entreprise de

charpente. Cela m'a beaucoup intéressée car l'agence était constituée de deux personnes et force est de constater qu'il est très complexe dans cette configuration de développer un tel projet. Cela a constitué les prémisses de mes recherches.

Henri-Jean Gless: J'ai un contrat doctoral du ministère de la Culture et de la Communication. Il est d'une durée de trois ans et équivalent à un contrat doctoral universitaire. Suite à un bac-S option « science de l'ingénieur », j'ai obtenu ma licence en architecture. Puis, lors du master, j'avais la possibilité de suivre le double cursus « Architecture, Modélisation, Environnement » (AME) qui propose une formation orientée sur la recherche en parallèle du parcours « classique ». Cela constitue une initiation à la recherche dès le master 1 et s'intensifie l'année suivante. C'est ce parcours qui m'a donné envie de m'orienter vers la recherche. Même si je ne songeais pas forcément à m'engager dans une thèse durant le master 1, je m'y suis véritablement intéressé en master 2. Cela est probablement dû au fait qu'en AME, nous découvrons les recherches des membres du MAP-CRAI car nos soutenances de mémoire ont lieu en même temps que leurs entra^nements de soutenance de thèse.

Quelle est votre thématique de recherche?

Henri-Jean Gless: Mon sujet s'intitule « Vers une conception architecturale agile pour une intégration du BIM et des nouvelles pratiques numériques ». Je travaille donc sur les usages et pratiques numériques autour de l'art de faire de l'architecture. Ce domaine est en plein changement, notamment avec l'arrivée de la technologie BIM qui sert à la modélisation de bâtiments. La difficulté est qu'actuellement les outils existent mais les pratiques et usages pouvant y être associés doivent être découverts.

Elodie Hochscheid: L'école doctorale dans laquelle je suis inscrite est une école informatique mais mes recherches comportent un aspect social et économique. Je travaille sur « le développement des pratiques numériques dans les agences d'architecture de petite et moyenne taille ». Mon sujet consistera à montrer comment développer des pratiques numériques, notamment le BIM; développer des échanges entre les bureaux d'études et les agences d'architecture de petite taille.

Selon vous, comment votre sujet interroge ou contribue à l'évolution des pratiques professionnelles de l'architecture?

Henri-Jean Gless: Mon objectif est, pour les professionnels et les étudiants, de réussir à déterminer les bonnes pratiques pour travailler efficacement à l'aide d'outils adaptés. Par ailleurs mon sujet s'intéresse aux manières de communiquer et d'échanger efficacement avec les différents acteurs d'un projet, tels que les ingénieurs, les architectes, les bureaux d'études, etc.

Elodie Hochscheid: Aujourd'hui, les agences d'architecture se rendent compte qu'il devient de plus en plus nécessaire d'adapter leurs pratiques. Elles ont déjà constaté beaucoup de changements du point de vue numérique. Cependant, il est très difficile pour elles d'évoluer sur certaines thématiques pour des raisons financières ou temporelles. Ma contribution sera donc de développer des outils ou des méthodes qui permettront aux agences d'adapter leurs pratiques numériques de manière autonome et de commencer à développer des échanges avec les bureaux d'études.

Quelles perspectives d'avenir imaginezvous une fois votre thèse terminée ?

Henri-Jean Gless: Dans un premier temps, je pourrai m'appuyer sur ma thèse pour travailler dans le secteur privé. Il me sera également possible de passer les concours pour devenir enseignant-chercheur (en école d'architecture ou en université).

Elodie Hochscheid: Pour le moment, je reste assez indécise quant à mes perspectives. Je pourrai m'orienter vers le travail en agence, l'enseignement ou encore la recherche. Ce sont les trois voies possibles lorsque l'on est engagé dans un contrat doctoral comme le mien. Mon doctorat me confèrera des compétences intéressantes pour des agences d'architecture mais également pour l'enseignement. D'un autre côté la recherche a besoin d'être développée. J'ai encore du mal à faire mon choix mais j'aimerais si possible concilier les trois possibilités.

Quel regard portez vous sur le lien existant entre le secteur de la recherche et celui de l'architecture ?

Elodie Hochscheid: Je pense que la plupart des agences ne s'imaginent pas qu'il est possible pour elles de faire de la recherche. A l'heure actuelle. elles se sentent éloignées de ce milieu qui est lui même différent du travail qui se fait en agence. L'idée est de parvenir à rapprocher les deux : il faudrait que les agences puissent bénéficier directement de la recherche. Certaines agences sont très ouvertes à cette initiative. Je pense que c'est une dynamique à encourager car nombre de thématiques demandent à être développées. Nous ne devons pas subir les avancées. Cela est valable aussi bien pour les logiciels que pour les matériaux développés. Il arrive de voir de nouveaux outils appararaître ou de nouveaux matériaux s'imposer et que les architectes soient parfois pris de court. En cela il est essentiel que la recherche se rapproche des architectes et inversement,

même si des initiatives sont développées avec des ingénieurs enclins à faire le pont entre les deux domaines. Il est essentiel que les architectes eux-mêmes fassent de la recherche car ils ont une vision globale sur les différents aspects de leur profession.

Henri-Jean Gless: Je pense que dans les cinq ou dix années à venir, la profession devra être capable de s'adapter aux nouveaux usages numériques. Mon sujet se situe donc dans ce champ car il sera nécessaire de former les étudiants architectes à l'utilisation d'outils numériques tels que BIM. J'espère pouvoir y apporter ma contribution.

Mes recherches ne se limiteront pas forcément aux agences d'architecture, le champ peut être plus étendu. De nouvelles méthodes émergent depuis les années 2000. Auparavant les méthodes traditionnelles consistaient à analyser le besoin du client afin d'aboutir à l'objet fini. Actuellement, nous travaillons sur des approches plus souples qui permettent d'inclure davantage le client dans le projet. Mon sujet pourrait donc traiter ces problématiques.

Comment peut on faire de la recherche en architecture ?

Elodie Hochscheid: Il existe plusieurs types de contrats. Le premier est le CIFRE (contrat industriel de formation par la recherche) où le doctorant est subventionné à moitié par l'Etat et l'autre moitié par l'agence d'accueil. Cela n'est pas encore très développé dans les agences d'architecture. Pour ce type d'engagement, il est nécessaire que la structure d'accueil développe un axe de recherche et développement. Cela peut s'avérer compliqué pour une agence, surtout de taille réduite.

Le deuxième correspond au contrat doctoral « classique », il est difficile à obtenir en architecture car ces subventions sont accordées au niveau national et donc partagées entre toutes les écoles. Pour l'instant, chaque année en France, seulement quatre thèses sont financées par le ministère.

ARCHIRÈS : UN CATALOGUE COLLECTIF, UN PORTAIL, UN RÉSEAU

Le réseau francophone des bibliothèques d'écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage, connu sous l'acronyme d'ArchiRès, promeut depuis plus de 40 ans la mutualisation des pratiques professionnelles par l'application et le partage de règles de travail communes, l'échange d'informations bibliographiques, et de documents. Il comprend les 20 écoles d'architecture françaises et des partenaires que sont l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy, la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, l'école Camondo, les départements universitaires des écoles d'architecture de Belgique, du Maroc et du Liban.

2010-2012: UN TOURNANT...

Un audit a été mené en 2010 sur l'avenir des outils informatiques du réseau, disparates et à bout de souffle. Il mettait en valeur la richesse documentaire des structures des écoles et proposait de mutualiser 3 outils : un catalogue collectif, un système de gestion de documents électroniques et un portail d'interrogation unique. Le choix s'est porté sur Koha, un logiciel libre, avec Biblibre pour prestataire.

Mutualiser au sein d'établissements autonomes, était une réelle difficulté. C'est le comité de pilotage, rassemblant le ministère de la Culture et de la Communication, tutelle des écoles, des directeurs d'établissements et des documentalistes qui ont pérennisé le projet, défini les orientations et validé les évolutions.

L'AVENTURE. 4 ANS PLUS TARD...

Malgré des difficultés qui n'ont pas toujours été évaluées ou anticipées, un apprentissage et de nouvelles pratiques à maîtriser et un réseau en grande mutation, la réalisation de ce projet complexe est arrivé à sa première échéance, ce qui a permis de voir le chemin parcouru:

- un catalogue commun de plus de 370 000 références (livres, articles de périodiques, diplômes des étudiants, DVD, documents électroniques),
- le portail en ligne avec une nouvelle visibilité permettant donc la lisibilité et la reconnaissance du travail du réseau et de ses productions documentaires, unique dans le monde de l'enseignement de l'architecture francophone.
- la recherche fédérée devrait permettre bientôt l'interrogation des catalogues des bibliothèques des laboratoires CRESSON et IPRAUS,
- une restructuration du réseau ArchiRès est en cours pour le renforcement des mutualisations et le développement de nouvelles compétences. La nomination d'un administrateur général est attendue pour inscrire le projet dans la durée.

SUITE ET NON FIN...

Le système de gestion de documentation électronique (SGDE) est opérationnel. Lorsque le traitement des documents sera terminé (diplômes des étudiants, mise en ligne des conférences et des publications numérisées des ENSA) il sera possible, à partir d'une seule requête de faire des recherches documentaires et consulter un document dans son intégralité.

Les outils sont donc en place et se perfectionnent. Il sera nécessaire de communiquer sur le Portail et ses services longtemps attendus, mettre en place la formation de l'aide à la recherche documentaire. Les chantiers s'inscrivent dans le long terme mais sont prometteurs pour la diffusion des savoirs avec un souci d'efficacité et de qualité.

ÉTUDES : LE « PROJET LOGEMENT » PROGRAMMÉ EN LICENCE

INTERVIEW CROISÉE DE MANUELA FRANZEN, PRÉCÉDENTE ENSEIGNANTE COORDINATRICE DU PROJET LOGEMENT ET DE RÉMI ROUYER, ENSEIGNANT, ACTUEL COORDINATEUR





Le projet logement est une épreuve obligatoire pour les étudiants en architecture. Répartis en binômes, ils ont le choix entre différents groupes composés de trois enseignants qui les accompagnent dans leurs travaux. A partir d'un terrain identifié. les futurs architectes doivent élaborer un projet de développement urbain répondant aux problématiques liées au logement telles que le bien-être ou la qualité de vie. Auparavant, ce projet était destiné aux étudiants de M1 au premier semestre. A la suite de la réorganisation du cycle master, le « Projet logement » a été déplacé à la fin de la troisième année de licence. Manuela Franzen et Rémi Rouyer apportent des précisions sur ce choix pédagogique.

Pour quelle(s) raison(s) le « projet logement » a-t-il été déplacé en licence ? Qu'est ce que cela implique pour les étudiants ?

Rémi Rouyer: Cela est dû à la fois à la réorganisation du cycle master et à ses conséquences par rétroaction sur le dernier projet du cycle licence. A l'origine le projet du cycle licence portait sur un équipement public. Désormais les étudiants participent à un projet de logements collectifs.

Manuela Franzen: Ce projet fait partie des fondamentaux. A l'école d'architecture, nous travaillons sur différents domaines d'études (construction, théories critiques, villes et territoires, histoire et patrimoine). Ce mouvement en licence permet deux choses.

Premièrement, cela nous donne la garantie que tous les étudiants ayant obtenu leur licence ont cette expérience en logement, ce qui est très important puisqu'il s'agit d'une des principales commandes faites aux architectes, que ce soit dans le domaine public ou privé. Les études de licence sont donc plus complètes. Deuxièmement, cela restructure le premier semestre du master. Comme je l'ai dit, nous estimons que le projet logement doit faire partie intégrante du parcours de chacun. De nombreux étudiants partaient en Erasmus au premier semestre de M1* et de ce fait passaient à côté du projet logement. C'est une des raisons de la mutation du projet en licence. Une fois en Master, les étudiants peuvent se consacrer à un parcours de plus en plus personnalisé. Ils le construisent eux-mêmes suivant leurs intérêts, sans avoir à se soucier d'éléments obligatoires.

Pensez-vous que les étudiants de L3** seront capables d'atteindre les exigences que vous vous étiez fixées ?

Manuela Franzen: Les exigences ne sont pas les mêmes entre les L3 et les M1 puisque nous attendons plus de maturité de la part d'un étudiant en Master. Un semestre d'expérience supplémentaire n'est pas négligeable. D'évidence, les enseignants de l'école sont capables d'adapter leurs exigences en fonction de leurs étudiants. Nous avons l'avantage à l'école d'avoir un dialogue entre enseignants et étudiants qui s'établit facilement, ce qui permet d'ajuster les choses en cas de difficultés.

^{*}M1 - 1ere année cycle Master

^{**} L3 - 3e année du cycle Licence



Comment qualifiez-vous votre rôle de coordinateur ?

Rémi Rouyer: Cette année, le rôle de coordinateur a consisté à faire une nouvelle offre pédagogique. Il y a également eu un changement d'équipe assez conséquent. Les nouveaux enseignants ne se connaissaient pas tous, ils ont une totale autonomie pédagogique dans leurs ateliers. Mon rôle a été principalement de déterminer des objectifs, de donner un certain nombre de critères théoriques auxquels tous les enseignants des trois différentes équipes ont adhéré. Une coordination s'est engagée entre le cours magistral et l'atelier de projet. Le rôle de coordinateur consiste à fixer les objectifs pédagogiques plutôt que d'imposer une démarche ou une méthode aux enseignants.

Les trois équipes d'encadrants semblent avoir des approches pédagogiques différentes. Ne craignez-vous pas que les étudiants soient démunis au moment de faire leur choix ?

Rémi Rouyer: Il est possible que cela se produise mais cette ouverture à l'optionalité du cycle Master est un choix pédagogique. Ce dernier projet du cycle licence est une forme d'autonomisation des étudiants pour les inciter à commencer à faire des choix avant ce nouveau cycle. Nous avons donc cherché à proposer une formule intermédiaire pour laisser le choix aux étudiants de conserver le territoire de projet urbain et analyse urbaine sur lequel ils ont travaillé au premier semestre, ou de privilégier une équipe d'enseignants. Nous avons constaté que les étudiants ont souvent conservé la première option. Cela a corroboré l'hypothèse pédagogique élaborée l'année dernière pour assurer une transition entre le premier et le second semestre, entre le projet urbain et le projet architectural.

VIE ÉTUDIANTE : CRÉATION D'UNE ASSOCIATION SOUTENUE PAR LE FSDIE

INTERVIEW D'ENGUERRAN MERZ, ÉTUDIANT,
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION MAKERS CORPORATION



Le fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) a été créé en octobre 2010 ; c'est une initiative de l'école d'architecture de Nancy, qui est

l'une des rares en France à s'être dotée d'un tel dispositif. Cette démarche, pour laquelle a été créée une ligne budgétaire spécifique, permet de financer des initiatives étudiantes, dans la mesure où elles dynamisent la vie de l'école. Ce fonds est géré par une commission composée de personnels administratifs, d'enseignants, d'étudiants et présidée par le directeur de l'école ou son représentant. Fin 2015, par exemple, une aide a été attribuée au projet de création de l'association Makers Corporation dont le rôle est de coordonner l'utilisation de la machine à découpe laser de l'école. Rencontre avec Enguerran Merz, étudiant architecte et président de cette nouvelle association.

Dans quel cadre avez-vous monté cette association?

Le projet partait de la volonté de faciliter l'utilisation de la machine à découpe laser à tous les étudiants de l'école. Une partie de la somme attribuée par le FSDIE nous a servi à l'achat de matériel bureautique et d'équipement. Notre premier objectif était de proposer une bibliothèque de matériaux aux utilisateurs.

Pourquoi ce projet vous tenait-il à cœur ?

Je trouvais dommage que le potentiel de la

machine à découpe laser ne soit pas exploité pleinement. Il me semble primordial que les étudiants sachent manipuler des outils et des matériaux qui se démocratisent. Le simple fait de savoir créer un fichier pour l'emmener chez un découpeur laser est déjà utile pour gagner du temps et maîtriser une machine est un élément valorisant sur un CV.

A quoi le financement FSDIE a-t-il servi pour votre projet ?

Les fonds octroyés par le FSDIE nous ont servi à acheter un stock de matériaux que nous avons mis ensuite en vente. Néanmoins, l'association fera peut être appel au FSDIE à nouveau si les demandes évoluent.

Comment le projet a-t-il évolué ? Où en est-il aujourd'hui ?

Il a commencé à germer au cours de l'année 2014-2015. Nous évoquions le sujet des FabLabs avec Damien Hanser, enseignant et gestionnaire des impressions 3D. Nous en sommes venus à la conclusion que ce type d'initiatives manquait à l'école. De plus, nous trouvions dommage que la machine à découpe laser soit utilisée seulement dans le cadre de quelques cours. Nous avons commencé, avec mes quatre collègues à mettre en place les démarches administratives dès septembre et espérions créer notre association en octobre. Il ne nous manquait plus que les locaux et le mobilier. Pour plusieurs raisons, le lancement a pris du temps. Même si nous savions que l'association ne pourrait pas fonctionner de manière optimum, nous avons tout de même décidé de proposer ce service à l'école. Nous espérons que l'association se développera pour proposer d'autres techniques de maquettage.

VIE DES SERVICES : RÉUNION DE SERVICE À STRASBOURG

La nouvelle région Grand Est à peine créée, l'école d'architecture de Nancy a souhaité s'inscrire dans la nouvelle distribution du territoire et a organisé sa première réunion de services à l'extérieur à Strasbourg, capitale régionale. L'occasion de souligner une volonté déjà développée à travers l'initiative Région Architecture et de renforcer les liens de l'ENSarchitecture de Nancy avec l'école d'architecture de Strasbourg, lieu d'accueil de cette réunion.

Le 28 avril 2016, les agents de l'administration de l'école sont arrivés à Strasbourg en matinée, accueillis sur le parvis de la cathédrale millénaire par son conservateur, architecte des bâtiments

de France. Benoît Léothaud, chef de service de l'UDAP du Bas-Rhin. Il a guidé le groupe tout au long d'une visite très détaillée jusqu'à la Flèche et les 646 marches obligatoires pour y accéder. Après avoir admiré la Rosace, assisté au jeu des automates de l'horloge astronomique, l'équipe a partagé un déjeuner de spécialités alsaciennes et s'est rassemblée à l'école d'architecture de Strasbourg, accueillie par son directeur Eric Gross, dans un édifice fraîchement inauguré. Dans une salle de réunion offrant une vue très large sur la ville, l'équipe de direction et les agents administratifs de l'école d'architecture de Nancy ont ainsi échangé sur les bilans de l'activité réalisée, les projets et les missions des départements ainsi que les grandes orientations en cours. Cette journée de travail également placée sous le signe de la convivialité, a été un temps de cohésion d'équipes, d'informations interne et d'échanges de qualité.





FONDAMENTAUX LES MISSIONS

RÉGION ARCHITECTURE : UNE INITIATIVE PIONNIÈRE EN FRANCE

INTERVIEW DE FLORIAN DESCAMPS, ARCHITECTE DIPLÔMÉ D'ETAT ET CHARGÉ DE MISSION POUR L'INITIATIVE RÉGION ARCHITECTURE



Les acteurs de l'architecture de la nouvelle région Grand Est se sont rassemblés pour dire d'une seule voix leur volonté de participer à la construction de

ce nouveau territoire qui englobe l'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine. Ils ont ainsi lancé un appel ambitieux et inédit fondé sur une alliance nouvelle entre profession, économie et formation vers une filière d'excellence.

Comment est née l'initiative Région Architecture ? Quels sont ses enjeux ?

Durant l'été 2015, se sont tenus les ateliers de réflexion de la Stratégie nationale pour l'architecture (SNA) initiée par Fleur Pellerin, alors ministre de la Culture et de la Communication. Lorenzo Diez, directeur de l'école d'architecture de Nancy, y a participé et a notamment rapporté la teneur des débats du groupe Innover, animé par l'architecte Marc Barani, Grand Prix national d'architecture 2013 et Equerre d'argent 2008. En parallèle de cette vision stratégique nationale, la fusion des régions prévue par la loi NOTRe allait bouleverser le paysage des acteurs de la filière de l'architecture à partir de janvier 2016. Lorenzo Diez a alors porté l'idée que cette fusion, qui soulevait bien des questions, pouvait être anticipée plutôt que subie. Elle devenait ainsi un potentiel tremplin pour le développement et la structuration de la filière architecture, en avance sur le reste des secteurs économiques de la future région Grand Est. Les premières rencontres et

discussions autour de ce sujet pionnier de Région Architecture ont eu lieu dès le mois de juin 2015 et se sont une première fois concrétisées lors du lancement de l'Appel Collectif pour une Région Architecture, le 15 juillet 2015.

Qui a émis cet appel et à qui s'adresse cet élément déclencheur d'une initiative fédératrice?

Cet appel a été rédigé et soutenu par un groupe d'initiateurs rassemblant les Maisons de l'architecture, les conseils régionaux de l'Ordre des Architectes d'Alsace, de Lorraine et de Champagne-Ardenne, les conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) à échelle départementale, ainsi que les trois écoles d'architecture (ENSarchitecture de Nancy, ENSA de Strasbourg et INSA de Strasbourg département Architecture). Il constitue en quelque sorte le manifeste fondateur de l'initiative, aujourd'hui rejointe par plus de 900 signataires. Ambitionnant de faire de Région Architecture un levier des dynamiques d'édification de la future région, l'appel met en avant la richesse et les spécificités culturelles, économiques, académiques et géographiques de l'Alsace, de la Champagne-Ardenne et de la Lorraine, ainsi que le rôle structurant que joue la filière architecture dans la constitution des paysages, des patrimoines et du cadre de vie des habitants. L'appel s'adresse ainsi à l'ensemble des acteurs de la filière, élus, entrepreneurs, artisans, bailleurs, architectes, mais aussi aux habitants, de la même manière que l'architecture concerne tous et chacun d'entre nous.

Quelle est l'étape qui a suivi cet appel?

Le Livre blanc des acteurs de l'architecture est le document de travail principal de l'initiative et un réel premier point d'étape de ce projet collectif. Réalisé à l'issue des premières assises de Région Architecture en novembre 2015, il propose un corpus ouvert et heuristique de 41 propositions concrètes, organisées en 6 axes stratégiques visant l'excellence de la filière de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de la construction.

Quelles sont les orientations stratégiques de ces propositions ?

Elles poursuivent les grands objectifs suivants :

- · renforcer les synergies entre enseignement, recherche et métier, et accélérer la montée vers l'excellence de la filière ;
- tirer parti des potentiels et des richesses des architectures quotidiennes d'hier, d'aujourd'hui et de demain :
- structurer et valoriser la filière économique de l'architecture en développant les filières locales, observer et accompagner les mutations des métiers;
- consolider l'image de marque et la compétitivité de la filière et accompagner l'exportation des compétences et savoir-faire de l'architecture et de la construction;
- · apporter des réponses concrètes et localisées aux grandes transitions et défis sociétaux dans les métropoles comme dans les territoires ruraux ;
- partager la connaissance, fédérer les habitants autour de l'architecture et les rendre acteurs de leur cadre de vie.

Comment s'organise la concrétisation de ces propositions ?

Depuis la parution de son Livre blanc seulement 20 jours après la création de la nouvelle région, Région Architecture travaille à la mise en œuvre concrète, coordonnée et efficiente des actions qu'elle propose. Une première étape a été de prioriser chacune des actions de manière à établir un ordre de déploiement stratégique cohérent en cherchant l'équilibre entre les aspects économiques, professionnels, académiques



et culturels des métiers. Chaque action est portée par un acteur engagé dans l'initiative. En partenariat étroit, ces pilotes se retrouvent tous les mois pour mettre en commun leur état d'avancement et planifier les déploiements à venir. L'objectif est d'arriver à une mise en œuvre la plus complète possible des 41 propositions sur les 6 ans que dure le premier mandat de la région. La tâche est grande et son avancée ne peut qu'être progressive et patiente. Elle implique également une certaine flexibilité et une certaine tactique. Les deuxièmes assises de Région Architecture, se tiendront à Reims le 10 novembre 2016 et seront un nouveau temps fort dans la mise en place des propositions du Livre Blanc. Elles rassembleront les acteurs pour mesurer, poursuivre et accélérer la mise en oeuvre stratégique du Livre blanc.

RELATIONS INTERNATIONALES: DES PARTENARIATS OUVERTS SUR LE MONDE

Le Comité des Relations internationales (CRI) est l'une des six instances de gouvernance de l'école. Sa principale mission consiste en l'élaboration d'une stratégie globale en matière de relations internationales. Ces relations s'effectuent plus particulièrement dans le cadre des questions de recherche, de mobilité et de formation.

Les travaux menés par le Département Relations Internationales et Partenariats au cours de l'année ont été l'habilitation pour le programme Erasmus + 2015-2016 et 2016-2017, la gestion des mobilités, la recherche de financements auprès d'organismes extérieurs, l'organisation des cours de langue étrangères (allemand, italien, espagnol) la coopération avec l'Université Internationale de Rabat... L'école d'architecture est partenaire de 24 établissements d'enseignement supérieur en Europe (Allemagne, Belgique, Espagne, Finlande, Italie, Pologne...) et de 13 établissements hors Europe (Argentine, Chili, Inde, Japon, Russie, Serbie...).

Trois ateliers internationaux ont été organisés dans le cadre des enseignements :

- Semaine Internationale d'Architecture / juin 2016
- Atelier "Structures innovantes" 2016
- Atelier international sur la reconversion architecturale du patrimoine industriel (Livorno) / sept. 2016

Zoom sur le workshop : STRUCTURES INNOVANTES

Le workshop « Structures Innovantes » est un séminaire international organisé conjointement par l'école d'architecture de Nancy et la HTW de Sarrebruck (Allemagne) depuis 16 ans. Initialement intitulé « Structures textiles » il a été pensé comme un temps fort de la culture constructive transfrontalière, alternant au fil des ans le développement de projets entre Nancy et Sarrebrück. Les enseignants-architectes en charge du workshop, Pascal Breda à Nancy et Klaus Koehler à Sarrebrück, ont élargi le champ d'expérimentation à d'autres techniques innovantes comme les structures gonflantes d'où la dénomination actuelle « Structures Innovantes » dans un souci de pérennité et de renouvellement des contenus et des objectifs pédagogiques. La session 2015/2016 a vu le workshop se recentrer sur son territoire : la grande région, avec la découverte mutuelle de son patrimoine culturel et de sa production architecturale. Disposant d'un nouvel atelier, la HTW a accueilli le workshop. Le sujet a été centré sur la conception et la réalisation d'un auvent de forme « libre » à partir de membranes gonflées. La problématique développée était Comment construire avec un minimum de moyens pour un maximum de résultats des structures à base d'un textile 3D renforcé par fibre de verre avec polvester?

La présentation du projet s'est faite lors d'une première rencontre se déroulant à Sarrebruck. 6 étudiants allemands ont présenté l'avancement de leurs recherches aux 16 étudiants de l'école d'architecture de Nancy. Quelques semaines plus tard, Klaus Koehler et ses étudiants ont été invités à Nancy pour découvrir les projets de leurs homologues français. Les projets sélectionnés des deux écoles ont été ajustés en détail afin d'être réalisés dans les semaines suivantes par les équipes franco-allemandes.



Le workshop a été développé quant à lui sur trois journées, axées sur une étroite collaboration et sur la mutualisation des compétences des étudiants : modélisation et traçage des différents éléments de la structure, découpage des pièces à taille réelle, et enfin assemblage et test des structures.

Le résultat attendu ne portait pas sur la qualité d'exécution des prototypes mais sur la démarche engagée, l'objectif pédagogique premier étant d'appendre à partager ses singularités et inventer de nouveaux processus collaboratifs. Il s'agit aussi de confronter les étudiants pour la première fois aux difficultés d'exécution par rapport aux ambitions conceptuelles. Ces journées intenses ont été également enrichies de visites de sites et bâtiments emblematiques de Sarrebruck, de moments conviviaux renforçant l'esprit d'équipe et les liens entre les enseignants.



Les établissements partenaires en UE

_00 0	- abiioociiicii	to partenanes en or		
1	Allemagne	Fachhochschule Frankfurt am Main - University of Applied Sciences		
2	Allemagne	Departement of Civil Engineering and Architecture - Hochschule für Technik, Wirtschaft und Kultur Leipzig Fachbereich Bauwesen		
3	Allemagne	Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes		
4	Allemagne	Universität Stuttgart - Fakultät für Architektur und Stadtplanung		
5	Belgique	Université Libre de Bruxelles		
6	Belgique	Université de Liège		
7	Espagne	E.T.S. Arquitectura - Universidad de Granada Escuela Técnica Superior de Arquitectura		
8	Espagne	ETSA Valencia Escuela Tecnica Superior de Arquitectura		
9	Espagne	Universidad de Valladolid		
10	Grèce	Université de Thessalie à Volos - Grèce		
11	Irlande	Waterford Institute of Technology		
12	Italie	Università degli Studi di Ferrara		
13	Italie	Università degli studi di Firenze - Facoltà di Architettura		
14	Italie	Politecnico di Milano - Facoltà di Architettura		
15	Italie	Università degli Studi di Roma - La Sapienza Facolta di Architettura Ludovico Quaroni		
16	Italie	Università degli Studi di Trieste		
17	Pologne	Faculty of Architecture and Fine Arts – Krakow		
18	Pologne	Lublin University of Technology -Faculty of Civil Engineering and Architecture		
19	Pologne	Poznan University of Technology		
20	Pologne	Wroclaw University of Technology		
21	Portugal	Universidade do Porto - Faculdade de Arquitectura		
22	République	Faculté d'architecture de l'université technique – Brno		
	Tchèque	Vysoké u□ení technické v Brn□, Fakulta architektury		
23	Slovaquie	VSVU Academy of Fine Arts and Design Bratislava		
24	Turquie	Yildiz Teknik Universitesei - Yildiz Technical University		

Les établissements partenaires hors UE

		•
25	Argentine	Facultad de Arquitectura, Diseño y Urbanismo - Universidad de Buenos Aires
26	Argentine	Facultad de Arquitectura, Planeamiento y Diseno – Universidad Nacional de Rosario
27	Brésil	Faculdade de Arquitetura e urbanismo - Universidade de São Paulo
28	Chili	Universidad de Santiago de Chile
29	Chine	College of Architecture of Hunan University
30	Chine	Pékin (agence)
31	Inde	Aayojan School of Architecture - Jaïpur
32	Japon	Kanazawa Institute of Technology
33	Maroc	Université Internationale de Rabat
34	Mexique	Tecnológico de Monterrey
35	Mexique	Universidad Nacional Autónoma de México
36	Russie	Faculté de Koursk
37	Serbie	University of Belgrade - Faculty of Architecture

DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION CONTINUE ET PROFESSIONNALISATION DES ARCHITECTES

INTERVIEW DE GREGORY STOCKY, ASSISTANT DE DIRECTION À L'ENSARCHITECTURE DE NANCY



Parmi les missions confiées aux écoles d'architecture figure celle de la formation permanente des professionnels de l'architecture. Depuis 2011, l'école d'architecture de

Nancy s'est engagée dans cette voie. Son Comité professionnel créé en 2013 a vocation à maintenir le caractère professionnel de la formation, à prendre en compte l'évolution des métiers et l'insertion des diplômés. Grégory Stocky travaille en lien avec le comité professionnel, le département des Etudes et le département Recherche sur les questions de la formation professionnelle, continue ou permanente et explique ici les distinctions entre ces différentes nuances.

Formation continue, formation professionnelle continue, formation permanente ? Est-ce la même chose ? A qui s'adressent ces dispositifs ?

On parle de formation continue ou de formation professionnelle continue. La formation permanente est également utilisée comme terme récurrent, ou on entend aussi parfois parler de formation tout au long de la vie. L'utilisation d'une expression plutôt qu'une autre varie selon les personnes et peut compliquer le sujet mais toutes ces locutions désignent la même chose. Ce dispositif concerne les personnes qui ont terminé leur formation initiale et sont rentrées dans la vie active, les personnes voulant reprendre leurs études ou des professionnels voulant

améliorer leurs compétences en suivant des modules de formation. Il peut s'agir de personnes souhaitant se former à de nouvelles techniques, réglementations, logiciels...

La formation est dispensée par les organismes de formation enregistrés auprès de la préfecture et agréés.

De quelle manière est-elle intégrée à l'offre de formation de l'école ?

L'école d'architecture dispose d'un numéro d'organisme de formation auprès de la préfecture de région. Cela lui permet d'ouvrir des cursus de la formation initiale à la formation continue, notamment les spécialités de master (Bois, Modélisation, Verre Design) ainsi que la HMONP pour la rentrée 2016-2017. Les étudiants inscrits au titre de la formation continue suivent les mêmes enseignements que ceux inscrits au titre de la formation initiale.

Depuis environ un an et demi et à l'initiative du Comité professionnel, nous développons une nouvelle offre aux professionnels sous une forme originale. Ce sont des « apéros formation » qui proposent de se rencontrer, débattre, échanger et partager un moment convivial avec un intervenant spécialiste d'une question, d'une problématique. Ainsi, la technologie BIM, le crédit impôt-recherche ou le logiciel thermique pour les architectes OSCAR ont déjà été abordés. Ces événements sont destinés initialement aux professionnels mais l'école en fait aussi bénéficier ses étudiants, particulièrement les étudiants de Master et les HMONP.

SEMAINE ARCHITECTURE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

INTERVIEW D'ALAIN GUEZ, ARCHITECTE, URBANISTE, ENSEIGNANT À L'ENSARCHITECTURE DE NANCY, COORDINATEUR DE LA SEMAINE ARCHITECTURE ET TRANSITION ECOLOGIQUE



La Semaine
Architecture
Transition
Ecologique est un
atelier exploratoire
répondant à un
double objectif :
amener les étudiants
à développer une

réflexion sur une temporalité pédagogique différente et aborder la question de la soutenabilité comme une question structurante pour la réflexion des étudiants. Il s'agit de penser l'architecture dans ses dimensions sociale, physique, climatique et géologique ainsi que dans la perspective d'une nécessaire transition écologique.

Quelle est l'approche de la Semaine architecture et transition écologique ?

Elle a été pensée comme une introduction pour les étudiants de 2e année de licence aux enjeux de la transition écologique. Nous avons jusqu'à présent fait en sorte que cette initiation dépasse les limites strictes de l'architecture et du bâtiment en privilégiant une approche focalisée sur trois thématiques principales : la question des ressources et du recyclage, des énergies et du vivant. Ces trois grandes questions peuvent fédérer de multiples questionnements utiles pour penser la transition écologique et sont abordées l'une après l'autre. Cette approche successive s'appuie sur l'analyse d'un échantillon de territoire observé à travers ces différents prismes. La semaine est organisée autour d'un ensemble d'activités qui permettent de travailler ensemble sur des questions précises et d'avoir une vision globale, soit à travers des documentaires, soit à travers la revue de presse quotidienne. Au cours

de la restitution finale, chaque groupe dispose de 5 minutes pour exposer en 5 atouts et 5 freins à la transition écologique, propres à l'échantillon de territoire que leur groupe a étudié. Cette approche qui passe du détail à la compréhension du système plus vaste est un exercice intellectuel important pour les étudiants.

Comment s'organise cette semaine intensive ?

La semaine est organisée autour de travaux individuels et d'une approche collective. Des documentaires sont présentés chaque fin de journée. Ils introduisent la thématique développée le lendemain et sont un catalyseur de questionnements. Suite à leurs projections, une discussion est engagée avec un expert invité, en 2016 Pierre Christophe, journaliste et écologiste, qui aide les étudiants à mieux comprendre et identifier les limites propres à certains documentaires. Dès le lendemain matin, les étudiants doivent analyser leur échantillon de territoire au prisme du thème développé dans le documentaire. ils abordent ainsi ces questions à travers une situation concrète donnée et étudient comment elles sont liées tout en repérant les atouts et les freins à la transition écologique. Les étudiants travaillant en petits groupes de 4 à 5 sur des territoires échantillons et doivent échanger entre eux pour identifier des arguments complémentaires qu'ils développent et restituent quotidiennement dans une note postée sur le blog collectif. Tous les matins, un étudiant de chaque groupe participe à une revue de presse. Celle-ci a pour objectif de repérer, dans l'actualité, des informations de différentes natures permettant d'appréhender la dimension plurielle et systémique des enjeux de la transition écologique.

Pourquoi réaliser un blog pour les rendus des étudiants ?

Le blog est un outil pédagogique très utile. Il

constitue un tableau de bord commun où toutes les informations concernant les contenus et les formats de la semaine sont en permanence disponibles. Les étudiants peuvent consulter les travaux de leurs collègues et s'évaluer de ce fait. Il y a aussi un effet d'émulation. La revue de presse est publiée quotidiennement, ce qui renforce la culture commune qui se forme au cours de la semaine. Par ailleurs, il permet à nos témoins, invités pour la discussion finale, de prendre connaissance des travaux des étudiants avant même de les rencontrer.

Les étudiants se sont-ils montrés motivés, réactifs ou inventifs ?

Les étudiants sont de plus en plus sensibles à la question de la transition écologique. Certains disent être satisfaits de pouvoir y consacrer du temps pour l'appréhender de manière concrète et de faire le lien avec la discipline architecturale. Bien qu'une semaine intensive y soit consacrée, ils mesurent l'amplitude des questions qu'ils ont découvertes et expriment le souhait de poursuivre l'apprentissage des enjeux et des réponses apportées à cette question complexe qu'est la transition écologique.

En quoi la COP 21 a-t-elle influencé les productions des étudiants ? A-t-elle eu un impact important sur la semaine ? A-t-elle fait débat ?

La COP 21 a été suivie de près par les étudiants dans la mesure où la semaine intensive se déroulait au même moment. Cette concomitance a évidemment été ressentie dans les revues de presse. Plusieurs moments de débat ont tourné autour de cette actualité : la revue de presse ; les discussions suite à la projection des documentaires ; l'échange avec les témoins invités à la restitution finale, Pierre Christophe et Dominique Valck, président du Conseil de développement durable de la métropole du



Grand Nancy. La revue de presse a notamment été l'occasion d'un débat car l'importance de l'actualité sur le sujet a nécessité de construire un regard critique et de faire une sélection dans la presse particulièrement riche en articles sur la transition écologique.

Etes-vous optimiste vis-àvis de la transition écologique en architecture ?

Je suis optimiste dans la mesure où il me semble qu'il y a désormais plusieurs facteurs qui concourent à la prise en compte de ses enjeux dans l'action collective : une opinion publique de plus en plus sensible, des élus sensibilisés par les chercheurs, des acteurs économiques cherchant de nouveaux marchés affranchis de la dépendance aux énergies fossiles et sensibles aux limites des ressources disponibles. Il y a aujourd'hui certainement la possibilité de penser autrement notre économie au sens large, mais il faut aussi avoir conscience de l'inertie des systèmes dont nous sommes dépendants et qui donnent toute la dimension au terme de transition. Le plus difficile est de passer d'un système énergétique, de mobilité, de consommation et de production à un autre.

« VERS UN URBANISME RURAL DURABLE » : 10 ANS D'ATELIERS HORS-LES-MURS

INTERVIEW DE MARC VERDIER, ARCHITECTE ENSEIGNANT À L'ENSARCHITECTURE DE NANCY



L'Ecole d'Architecture de Nancy entretient depuis longtemps des liens fertiles avec les territoires. Ceux-ci posent des questions qui sont aussi celles de l'architecte. Comment habiter un paysage, un

site issu d'une longue histoire de construction et de savoir-faire ? Comment interroger au mieux les potentiels de ressources locales ? Comment construire un projet ? Depuis 10 ans, Marc Verdier, maître-assistant à l'ENSarchitecture de Nancy, responsable de l'atelier « Hors les murs » explore ces questions avec ses étudiants. Le moment est venu de porter un nouveau regard sur les expériences menées au sein de cet enseignement de projet, des savoirs et des savoir-faire acquis durant la période 2005-2015 avec le séminaire de recherche « Vers un urbanisme rural durable » organisé les 14, 15 et 16 octobre 2015 à l'école d'architecture de Nancy avec l'objectif de transformer l'expérimentation en connaissance et d'utiliser la connaissance pour mieux agir.

Le séminaire « Vers un urbanisme rural durable » vient conclure 10 années de travail hors les murs avec les étudiants. Quels sont les objectifs de cet atelier ?

Les ateliers « Hors les murs » portent sur des questions de ruralité, sur des territoires ruraux et existent depuis 2005 à l'école. Des dispositifs similaires existaient auparavant mais n'étaient pas structurés de la même façon. Ces ateliers s'organisent depuis maintenant 10 ans en partenariat avec le réseau des 51 parcs naturels régionaux (PNR) en France très attirés par la notion d'expérimentation. De notre côté, en tant

qu'école, la recherche fait partie de nos missions. Aussi, lorsque la recherche universitaire et l'expérimentation se rencontrent sur un territoire, les architectes y ont leur place. Ces ateliers d'expérimentation ont lieu au cours du cycle master. La formation initiale de nos étudiants consiste à en faire des architectes pouvant travailler à l'échelle urbaine. En l'occurence « Hors les murs » les met en condition dans de petites communes mais on parle aussi d'échelle urbaine et paysagère dans ces territoires. Pour moi, la ruralité est une matière pédagogique comme une autre, et nous avons développé une recherche et des travaux reconnus au niveau national. Avec les parcs, à travers la formation initiale, nous avons la possibilité de réfléchir aux nouvelles formes urbaines, aux nouvelles ruralités et architectures qui peuvent se développer dans les petites communes.

Pourquoi avez-vous choisi cette orientation vers le milieu rural ?

Mon parcours personnel m'avait amené à travailler dans les territoires ruraux où les architectes sont peu présents. Il m'a semblé cohérent qu'une école d'architecture et ces territoires ruraux puissent être mis en lien. Les espaces ruraux représentent 80% du territoire national. De plus, les étudiants peuvent être en lien direct avec les acteurs de ces territoires. tels que les élus, les habitants, les artisans et les architectes. Si l'atelier se déroulait dans une grande ville comme Nancy, il serait compliqué pour les étudiants d'être en lien avec le maire. Or dans une petite commune, ils peuvent passer plusieurs aprèsmidis, plusieurs soirées avec les acteurs locaux. Cette proximité est une plus-value précieuse. L'école est à l'initiative du réseau « Espace rural & projet spatial » qui regroupe une dizaine d'établissements dont six écoles d'architecture, l'école AgroParisTech et l'ENSP (école du paysage de Versailles). L'objet est de solidifier la recherche dans le domaine « nouvelle ruralité ». Cela avance puisqu'on est en phase de créer une chaire partenariale de recherche dans ce domaine.

Quelle est l'originalité de l'atelier ? Quels éléments souhaitez-vous mettre en avant ?

Il y a dix ans, l'originalité a consisté à la mise en place de rythmes différents d'enseignement en cycle master puisque nous sommes sur le terrain durant deux semaines intensives. A l'époque, cela n'a pas été simple, car il a fallu faire passer l'idée que l'on pouvait échapper au rythme scolaire habituel. La deuxième originalité vient du fait que nos partenaires sont demandeurs. Aujourd'hui, ce sont les territoires qui nous sollicitent. C'est grâce à nos partenaires du réseau des 51 PNR que cette matière ainsi que l'école d'architecture de Nancy sont reconnues dans ce domaine. De plus, nous sommes actuellement le seul master à publier nos travaux, ce qui contribue à l'originalité des ateliers. Nos publications constituent une mémoire de ces travaux, de nos rencontres et des positions des acteurs. Cette mémoire nous a permis d'organiser le séminaire de recherche du mois d'octobre 2015 « Vers un urbanisme rural durable ». Il avait pour objet de passer de l'expérimentation et des travaux de l'atelier à une dynamique de recherche.

Quel est le résultat de cette expérience enrichissante pour les étudiants ?

La plus-value pour les étudiants est leur confrontation à un territoire concret, à des acteurs spécifiquement demandeurs et à une commande qui pourrait être réelle. Je reste tout de même prudent, leur travail ne débouche pas sur un projet réel car nous ne sommes pas là pour remplacer les professionnels. La deuxième plus-value est qu'ils sont confrontés à des situations en milieu rural, où les enjeux d'architecture sont croisés avec des enjeux très contemporains comme la biodiversité, la production agricole, l'énergie, etc. Ce sont des

éléments qui se lisent peut être plus facilement dans des communes de petite échelle que dans une grande agglomération comme Nancy.

La publication des 10 ans de l'atelier « Hors les murs » synthétise une décennie de travail avec les étudiants. C'est à cette occasion que le séminaire a été organisé. Qu'est ce que cet événement va vous permettre de développer pour les 10 prochaines années ?

La publication qui a été faite en collaboration avec le LHAC (laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine) possède un axe « ville et territoires » qui se développe actuellement et prend de l'ampleur. Cette publication renforcée par le séminaire permet de rassembler l'ensemble des acteurs qui ont participé : la Fédération des PNR, les instances de recherche - d'ailleurs le bureau de la recherche architecturale urbaine et paysagère (BRAUP) du ministère de la culture a participé au financement, la recherche au niveau régional - la région Lorraine a cofinancé également. Nous sommes donc très clairement en train de passer à un stade où les ateliers vont continuer leur vie dans le cycle master mais où l'on s'appuie sur eux pour

développer le plus possible l'axe recherche au laboratoire. Nous espérons que des étudiants vont poursuivre en doctorat sur ces questions.



FORMATION: PARCOURS POUR L'ARCHITECTURE

RENCONTRE AVEC SOPHIE RENAUDIN, INSPECTEUR D'ACADÉMIE ET INSPECTEUR PÉDAGOGIQUE RÉGIONAL EN ARTS PLASTIQUES. ACADÉMIE NANCY-METZ

Dans le cadre des projets de médiation et de sensibilisation architecturale développés par l'école d'architecture de Nancy, « Parcours pour l'architecture » est une journée de formation organisée en partenariat avec le rectorat de l'académie Nancy-Metz et l'atelier Canopé de Meurthe-et-Moselle. L'objectif est d'accompagner les enseignants du 1er et 2nd degré dans la construction de projets pluridisciplinaires autour de l'architecture. Sophie Renaudin, inspectrice pédagogique régionale en arts plastiques au rectorat de l'académie Nancy-Metz, travaille avec l'école à l'organisation de cette formation.

Comment le projet est-il né ?

Le projet de formation me tenait à cœur car les enseignants sont amenés à faire réfléchir les élèves sur des questionnements croisés. Ce n'est pas tout à fait nouveau mais cela se diffuse actuellement et se généralise, notamment dans le cadre de la réforme du collège avec les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires. II faut donc accompagner les enseignants dans ces pratiques. L'architecture est un excellent vecteur permettant de croiser des domaines qui, bien trop souvent, sont considérés comme opposés. Par exemple les arts, les sciences, la technologie, les mathématiques, l'histoire-géographie, vont être autant de disciplines convoquées autour d'un projet. L'architecture engage également à entrer par le concret, par des questions proches des interrogations des élèves : ceux-ci fréquentent régulièrement des bâtiments du quotidien (école, domicile), et peuvent en découvrir d'autres plus exceptionnels, patrimoniaux ou contemporains. Il est donc possible d'entrer par le sensible et d'explorer la lumière, l'espace, les circulations, les matériaux, etc. Une formation est déjà

engagée en direction des enseignants du premier degré dans le cadre des Folles Journées de l'Architecture. Il s'agit dans le « Parcours pour l'architecture » de la prolonger en ouvrant au croisement entre les degrés et les disciplines. La présence et le témoignage de professeurs des écoles et de professeurs enseignant en collège permettant d'enrichir mutuellement les pratiques et de soutenir le travail mené autour du nouveau cycle 3. Le domaine de l'architecture nourrit le Parcours d'Education Artistique et Culturelle.

Quelles sont les retombées de l'année dernière ?

Des habitudes de travail existent déjà au sein de l'académie avec des partenaires tels que la DRAC, les collectivités territoriales et l'école d'architecture de Nancy. Des actions de sensibilisation à l'architecture sont menées dans les établissements comme par exemple le projet avec des étudiants au collège Pilâtre de Rozier à Ars-sur-Moselle, une résidence d'architecte au collège Croix de Metz à Toul, des projets en école primaire ou des enseignements spécifiques comme une filière au lycée Jean Prouvé à Nancy et une spécialité art et numérique au lycée Varoquaux à Tomblaine.

Il est donc difficile de mesurer en termes de retombées directes, même si des enseignants partagent des projets mis en œuvre suite à cette première journée, comme le travail mené au collège Jean Maumus à Briey. En revanche, il est intéressant de voir la manière dont les choses évoluent et se diffusent. On peut notamment constater que sur cette deuxième année de formation, le public s'est renouvelé, d'autres enseignants venant découvrir ces pratiques. Environ 80% des enseignants présents ont dit ne jamais être venus à l'école d'architecture auparavant. Ces journées de formation permettent de faire connaître les projets menés dans l'académie et de diffuser ces pratiques vers d'autres établissements.

Quelles sont les attentes des enseignants ?

En terme de formation, les enseignants attendent

des pistes de travail facilitant la mise en œuvre de projets dans leurs établissements ainsi qu'une ouverture permettant de nourrir la réflexion. Les témoignages des enseignants sont ainsi appréciés. Nous avons vu un très bon exemple de possible croisement de disciplines : les élèves devaient réaliser des poutrelles pour un bâtiment et s'interrogeaient sur la résistance des matériaux. Des mélanges de type plâtre, béton et ciment ont été étudiés en sciences physiques et la résistance des poutrelles ainsi réalisées ont été testées en technologie. Nous sommes dans une activité très concrète qui va nourrir la réflexion des élèves, à partir de chaque discipline. Les ateliers proposés par les scénographes des Folles Journées de l'Architecture lors de ces journées de formation posent des pistes d'activités que les enseignants lient aisément au travail mené dans leur discipline. Le croisement des regards dû à la diversité des enseignants en présence permet également de mieux connaître les différentes disciplines et d'envisager des projets enrichis par des visions complémentaires.

Les attentes des enseignants sont de comprendre comment le travail est mené dans les autres disciplines pour pouvoir travailler ensemble, mais aussi, s'emparer de la question de l'architecture, domaine souvent peu connu. Un collègue de technologie soulignait qu'il est plus à l'aise sur la question des matériaux que sur convoquer des références et ouvrir le regard à la diversité des architectures. Le travail avec l'école d'architecture et l'intervention de conférenciers au sujet de la

relation à l'espace sont nécessaires pour nourrir la réflexion didactique, et amener les enseignants à s'approprier des savoirs savants pour préciser ce qui est enseignable aux élèves.

Quelles idées reçues souhaitez-vous supprimer par le biais de ce rendez-vous ?

Il ne s'agit pas nécessairement de « supprimer des idées reçues ». Disons plutôt que ce rendezvous a vocation à soulever des questionnements et accompagner la réflexion qui se mène déjà dans certains établissements.



Olivier Collin, scénographe FJA, présente un atelier de médiation à l'architecture aux enseignants en formation

Un des enjeux est d'autoriser chacun à explorer avec les élèves le domaine de l'architecture, de la manière la plus appropriée selon sa discipline. L'architecture n'est pas l'apanage d'une seule discipline, c'est bien un croisement entre différentes branches. Ainsi, le travail en technologie et en sciences est complémentaire



à la réflexion en arts plastiques. Les élèves vont s'emparer des matériaux pour envisager d'autres formes, engager une réflexion sur l'espace et s'ouvrir à la diversité des architectures. Ils pourront explorer la manière dont les artistes dialoguent avec l'architecture, notamment, dans des œuvres telles que l'anamorphose de Felice Varinicréé dans l'atrium de l'école d'architecture. En histoire-géographie, ils découvriront par exemple les grands projets architecturaux et exploreront les liens entre société, urbanisme et architecture.

Un autre enjeu est d'insister sur l'entrée sensible dans l'architecture. Il ne s'agit pas de regarder des reproductions mais d'arpenter les bâtiments pour les comprendre. On a vu que le projet engageait des élèves à découvrir autrement leur collège. Il s'agit d'un lieu qu'ils ont l'habitude d'investir. Ils y sont entrés sous un regard complètement différent sur la relation à l'espace, à la mesure et aux matériaux. Dans cette journée de formation, le témoignage de Richard Copans, réalisateur de films de la série Architecture, invité par l'école,

appuie cette dimension. Il y a une dernière chose à laquelle je porte beaucoup d'attention en tant que pédagogue, c'est la manière dont l'architecture est liée au « vivre ensemble ». Je prends pour exemple l'école primaire Niki-de-Saint-Phalle en Seine-Saint-Denis réalisée en 2015 par l'architecte alsacien Paul Le Quernec. L'espace a été repensé pour accompagner les évolutions du métier d'enseignant. Ainsi, en maternelle, nous y trouverons des espaces permettent de moduler les regroupements : des espaces plus intimes pour de petits groupes lovés dans des bulles ouvertes sur

l'extérieur par des hublots, des espaces plus ouverts permettant de travailler entre classes. Les élèves apprécient le contraste entre la teinte neutre des espaces de circulation, et les espaces colorés des regroupements et sont fiers de cette école. Les enseignants témoignent qu'avec le même type d'élève, ils ont vu des changements de comportements. Il ne s'agit pas de penser que l'architecture conditionne forcément les comportements, ni qu'il est nécessaire de réaliser des projets architecturaux spectaculaires mais de réfléchir à d'autres modalités en matière d'architecture des bâtiments scolaires. Je salue en cela le travail mené au niveau académique avec les collectivités territoriales.

VILLEMIN LAB, PREMIER DÉMONSTRATEUR ARCHITECTURAL EN GRAND EST

INTERVIEW ROMAIN ROUSSEAUX-PERIN, ARCHITECTE DIPLÔMÉ D'ETAT, DOCTORANT ET COORDINATEUR GÉNÉRAL DE L'EXPÉRIMENTATION VILLEMIN



Le Lab CDC, incubateur de projets innovants de la Caisse des Dépôts, est une initiative destinée à accélerer

le déploiement d'offres de services innovantes répondant à des enjeux sociétaux. En 2016, le Lab CDC a lancé l'appel à projets "architecture de la transformation" pour accélérer l'innovation et expérimenter de nouvelles visions de l'architecture du logement social et intermédiaire. Suite à cet appel à projets, les écoles d'architecture de Nancy et Strasbourg associées à un bailleur social, Batigère Nord Est, se sont engagés dans une recherche-action architecturale inédite au travers d'un démonstrateur architectural à l'échelle 1 sur le site de l'ancien Sanatorium de Villemin à Nancy: le Villemin Lab.

Quelle est la démarche du Lab CDC ?

Dans le cadre de l'appel à projets « Architecture de la transformation, recherche de solutions innovantes pour l'architecture de demain au service des habitants», cinq bailleurs sociaux accompagnés d'équipes de maîtrise d'oeuvre se sont mobilisés à l'échelle nationale durant 8 mois pour proposer des solutions d'habitat

expérimentales, évolutives et reproductibles. Ces expérimentations au service de la transformation architecturale dans le logement social ont pour objectif de faire émerger de nouvelles réponses architecturales techniques et organisationnelles, tout en proposant des évolutions au cadre réglementaire. L'intérêt de cet appel à projets est de faciliter l'évolutivité et la mutabilité des logements, neufs ou



existants, en locatif comme en accession, tout en intégrant les enjeux de performance énergétique et environnementale. Il s'agit de créer un cadre favorable à l'expérimentation sur ces cinq projets pilotes pour tester les problématiques d'innovation posées par les bailleurs sociaux, mettre en évidence les éventuelles difficultés (verrous réglementaires, techniques, juridiques et financiers, etc) pour ensuite proposer des modalités de réplicabilité technique et économique.

A titre d'exemple, l'équipe de l'architecte Marc Barani travaille sur la modularité des logements. Elle cherche à savoir comment moduler de manière optimale pour permettre de libérer des surfaces ou d'en supprimer. Cela soulève des questions et des points réglementaires « bloquants », notamment sur la hauteur des bâtiments. Les solutions proposées impliquent une épaisseur de plancher assez importante pour abriter toutes les gaines techniques. Cela crée des bâtiments hauts pour compenser le manque de surface à louer ou à vendre. L'idée est de se surélever par rapport au seuil limite d'élévation des bâtiments. Les propositions ne sont pas toujours applicables aujourd'hui mais révèlent au moins les blocages qui devront être soulevés à l'avenir.



Comment cette expérimentation est-elle structurée ?

Développée dans le cadre de la dynamique Région Architecture, cette recherche-action est le résultat d'un processus inédit de collaboration entre un partenaire bailleur social, Batigère Nord Est et les écoles d'architecture de Nancy et Strasbourg. Connaître les attentes des habitants, intervenir dans l'existant en conciliant qualité patrimoniale et exigences énergétiques,

et proposer des dispositifs d'habitat adaptés à la société contemporaine, sont autant d'enjeux qui réunissent le milieu académique et opérationnel de la filière de l'architecture. Pour explorer ces questions, la mise en place d'une interaction multidisciplinaire a présidé à l'organisation de l'équipe engagée durant les 8 mois du programme de recherche-action. Sous la coordination générale de Romain Rousseaux Perin (école d'architecture de Nancy) et Jean Yves Colombo (Batigère Nord Est), des phases de travail approfondi à l'intérieur de trois pôles architecture (Nadège Bagard, ENSarchitecture Nancy et Michel Spitz ENSA Strasbourg), technologie (Manon Kern, ENSarchitecture Nancy) et sociologie (Chloé Le Moüel, ENSA Strasbourg)- ont été rythmées et nourries par des points d'étapes réguliers, véritables jalons dans le processus. Grâce aux réflexions coordonnées de jeunes diplômés et doctorants en architecture, cette expérimentation a permis une mise en situation concrète de projets imaginés par la nouvelle génération de professionnels en devenir. Cette ressource mobilise par ailleurs les compétences présentes dans les laboratoires des écoles d'architecture, qui travaillent à identifier des sujets de recherche interdisciplinaires liés aux problématiques auxquelles se confrontent aujourd'hui les bailleurs sociaux. A travers la recherche théorique et le retour d'expériences, ont été posées les bases d'une double méthodologie (opérationnelle et académique) spécifiquement adaptée à ces opérations architecturales. Le Villemin Lab, démonstrateur architectural, en est l'expérimentation directe, partenariale et décloisonnée.

Quels sont les objectifs de Villemin Lab?

En s'associant à Batigere Nord-Est, Entreprise Sociale pour l'Habitat (ESH) du réseau « Avec Batigere » implantée en Lorraine et en Alsace, les écoles d'architecture de Nancy et de Strasbourg s'investissent concrètement dans la recherche de solutions innovantes pour l'architecture de demain. Par cet appel à projets, les partenaires veulent engager une réflexion approfondie sur une méthodologie de traitement du bâti existant installé au sein de friches urbaines, répondant ainsi à un double enjeu : faire face à la raréfaction du foncier, et renforcer les connaissances sur la reconversion du patrimoine existant.

Le terrain d'expérimentation est la friche hospitalière Villemin-Maringer-Fournier à Nancy. Trois thématiques sont au cœur de cette recherche : performance énergétique et environnementale, évolutivité et adaptabilité des logements, transformation d'usage et évolution des bâtiments, le ressenti des habitants étant au cœur de la démarche.

Le caractère novateur de cette recherche se trouve dans la volonté de fonder ces expérimentations sur le croisement de données sociologiques, techniques et architecturales. En liant les compétences de cette équipe pluridisciplinaire : maître d'ouvrage, architectes, chercheurs et doctorants, l'ambition est de proposer des méthodes qui amélioreront demain les transformations de l'existant. À travers cette démarche, les réglementations actuelles appliquées à la réhabilitation seront questionnées.

Au-delà de ce projet, cette sélection représente une première collaboration concrète en matière de recherche architecturale, à l'échelle de la nouvelle région Grand Est. Elle s'inscrit dans la continuité de la réflexion initiée par les acteurs régionaux de l'architecture qui ont publié leur Livre Blanc pour une Région Architecture. Les expérimentations seront menées jusqu'au 31 octobre prochain, date à laquelle les rendus proposés au LabCDC seront livrés.

Quels sont les résultats du Villemin Lab?

Le Villemin Lab constitue une expérience en soi dans le dispositif global de l'expérimentation. Installé dans la réalité du site testé, un chantier démonstrateur à l'échelle 1 s'est déroulé du 1er au 12 juillet 2016 (Villemin Lab 1). Il a été pensé, dans l'esprit de l'incubateur de projet propre au Lab CDC, comme une démarche exploratoire croisant :

- · les apports de l'état de l'art et du retour d'expérience (bibliographie, corpus de références, analyses et enquêtes terrain)
- · la réalisation d'un diagnostic architectural et technique en interaction avec le projet de reconversion et ses spécificités (prise en compte des données en jeu et anticipation des points bloquants ou de vigilance, des qualités potentielles, ...)
- · la recherche des potentiels de reconversion, tant programmatique que typologique, par le projet (recherches par scenarii, variantes)
- · l'expérimentation *in situ* et échelle 1, avec la construction de « logements - témoins » et l'organisation de deux journées de tests et d'échanges avec les dfférents groupes (Batigère : direction, chargés de clientèle, représentants de locataires / ENSA : étudiants, enseignants).

Nos typologies de logement sont faites ponctuellement dans le bâtiment mais notre considération est portée à sa totalité. La question de l'accès est très importante, notamment en ce qui concerne les circulations qui sont des parties communes. Propose-t-on des logements mono-orientés avec des circulations internes ou des logements traversant avec un accès depuis l'extérieur ? Cela soulève également une question importante : peut-on se permettre de dénaturer le bâtiment ? Une telle réhabilitation pose des impératifs architecturaux, environnementaux et sociaux.

La finalité de cette expérimentation a été mise en ceuvre le 15 septembre 2016 avant le lancement d'un deuxième démonstrateur et la publication des livrables le 31 octobre 2016.



TEMPS FORTS

DES ÉTUDIANTS ET DIPLÔMÉS DE L'ÉCOLE RÉCOMPENSÉS

Les concours et les prix ne manquent pas d'être des challenges relevés par les étudiants architectes, les jeunes diplômés et les professionnels issus de l'école d'architecture de Nancy. L'école suit avec fierté les itinéraires de ceux qui par la qualité de leurs travaux, leur créativité et leur parcours obtiennent des récompenses prestigieuses.

YANN CACLIN & DOONAM BACK, ALBUM DES JEUNES ARCHITECTES & PAYSAGISTES (AJAP) 2016

Pour la 3e fois consécutive, l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy voit l'un de ses diplômés, Yann Caclin de l'agence ABC Studio, figurer au palmarès de l'Album des jeunes architectes & paysagistes / AJAP (après les architectes de l'agence Studiolada en 2014 ainsi que Mathias Roustang et Sylvain Parent de l'agence Gens en 2012). Avec ce prix décerné tous les deux ans à de jeunes professionnels de moins de 35 ans, le ministère souhaite affirmer son soutien à l'innovation architecturale et paysagère, sa volonté de promouvoir l'architecture et la qualité de la construction et du cadre de vie.

Formés à l'école d'architecture de Nancy, dont ils sont sortis diplômés en 2008, les architectes Yann Caclin et Doonam Back dirigent l'agence ABC Studio à Nancy depuis 2009. Leurs projets cherchent des réponses utilisant un langage direct, lié à l'usage et la matière. Leur volonté principale est de développer une démarche la plus juste possible. Déjà primée lors de différents concours, l'agence a remporté le 1er prix du Festival des Architectures Vives de Montpellier en 2010. En région,

Yann Caclin est également impliqué dans les projets de l'école d'architecture de Nancy sur les questions de valorisation de la culture architecturale.

Le jury des AJAP 2016 était coprésidé par Marc Barani, Grand Prix national de l'architecture 2013 et Jacqueline Osty, Prix du paysage 2005.

Une exposition itinérante honorant ce palmarès est prévue début 2017 à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine à Paris et sera présentée à l'école d'architecture de Nancy, comme première exhibition en région.



Yann Caclin & Doonam Back, AJAP 2016 (illustration du site ABC-studio.net)

FLORIAN DESCAMPS, PRIX DE L'ACADÉMIE DE STANISLAS, PRIX DE LA FONDATION RÉMY BUTLER

Deux Prix pour un jeune diplômé de l'école d'architecture de Nancy; Florian Descamps a remporté le Prix d'architecture de l'Académie de Stanislas ainsi que le Prix national du meilleur mémoire de Master en architecture de la Fondation Rémy Butler sous l'égide de la Fondation de France.

L'Académie de Stanislas tient une place éminente dans la vie intellectuelle de Nancy. Elle s'intéresse à toutes les disciplines de l'esprit, aux multiples aspects de la culture scientifique, littéraire, artistique et technique. A ce titre, elle décerne son prix d'architecture à l'un des meilleurs projets de fin d'étude de l'école d'architecture de Nancy.

La fondation Rémy Butler décerne chaque année un prix du meilleur mémoire de Master en architecture. Elle a comme vocation d'encourager ceux qui ont fait de l'architecture leur objet de réflexion : étudiants, enseignants, chercheurs... La fondation Rémy Butler est animée par un conseil scientifique réunissant diverses personnalités, architectes praticiens, universitaires et critiques.

Florian Descamps a 24 ans et est originaire de la Réunion. Il a réussi ses examens d'architecte diplômé d'Etat en juillet 2015. Son parcours d'étudiant s'est achevé sur son projet de fin d'études intitulé «Du fer (eau) vert» et sur la présentation de son mémoire en Master 2 « Neutralité et potentialité dans l'architecture et l'urbanisme modernes », tous deux primés par les instances décrites plus haut.

Dans le cadre des Journées des Arts et de la Culture dans l'Enseignement Supérieur, Florian Descamps a d'ailleurs donné une conférence à l'école d'architecture de Nancy pour présenter son travail. Son exposé a remporté un vif succès



Affiche de la conférence donnée par Florian Descamps

auprès des étudiants venus nombreux pour comprendre la méthodologie de son travail, par les enseignants et les chercheurs de l'école mais aussi par un public averti sur les sujets d'architecture.

LABEL PATRIMOINE DU XX^E SIÈCLE POUR L'ÉDIFICE DE VACCHINI

L'ÉDIFICE QUI ABRITE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANCY, ŒUVRE DE L'ARCHITECTE SUISSE LIVIO VACCHINI VIENT D'OBTENIR LE LABEL « PATRIMOINE DU XXE SIÈCLE » QUI MET EN LUMIÈRE LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL D'UN SIÈCLE RICHE EN ÉVOLUTION TECHNIQUE, SOCIALE ET POLITIQUE.

Ce label, créé par le ministère de la Culture et de la Communication en 1999 dans le but de sensibiliser à l'architecture moderne, permet de désigner les créations architecturales remarquables appartenant au patrimoine du XX^e siècle. Il n'a pas d'incidence juridique ou financière mais il permet l'identification et la valorisation des édifices dont l'intérêt architectural et urbain justifie d'être transmis aux générations futures. Il peut donc être considéré comme un levier de développement pour susciter l'intérêt des décideurs, des aménageurs mais aussi du public sur des constructions ou ensembles urbains remarquables et représentatifs de la vision urbaine et architecturale du siècle dernier.

Dans le cadre des Journées des Arts et de la Culture dans l'Enseignement Supérieur, l'école d'architecture a souhaité ouvrir la discussion sur cette labellisation. Le 31 mars 2016, l'école a accueilli François Goven, architecte, inspecteur général de l'architecture et du patrimoine au ministère de la Culture et de la Communication et ancien sous-directeur des monuments historiques, très impliqué dans les problématiques de protection et de conservation du patrimoine bâti. Sa conférence « Le label Patrimoine du XXº siècle : genèse, essor et actualité d'une politique publique » a été suivie d'une table ronde sur le thème: « Connaître et agir sur l'architecture XXe siècle, des questions et réponses spécifiques ? Inventorier, labelliser, transformer, réutiliser, restaurer,... Une expérience en Alsace -Champagne-Ardenne - Lorraine ».

La table ronde a rassemblé différents acteurs de l'architecture autour de François Goven et du directeur de l'école Lorezno Diez : Raphael Atlani, directeur de la Société Lorraine d'Habitat, Mireille Bouvet, conservateur régional de l'inventaire Région Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine, site de Nancy, Jennifer Didelon, enseignante à l'école d'architecture de Nancy, architecte du patrimoine, Jean-Sebastien Michelet, directeur d'agence chez Demathieu-Bard, Lucile Pierron, chercheur associé au Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine et Carole Pezzoli, conservateur régional des monuments historiques, DRAC, Alsace-Champagne-Ardennes-Lorraine.

Le bâtiment de l'ENSarchitecture de Nancy est une œuvre de Livio Vacchini, architecte diplômé de l'école polytechnique fédérale de Zürich. Le rythme, la trame, la distinction des parties principales et secondaires, les symétries, la tripartition et les proportions sont autant de préoccupations pour l'architecte suisse dans ses conceptions. L'école est un manifeste d'architecture. volontairement provocante qui ne peut laisser indifférent. Vacchini était conscient du rôle didactique d'un tel bâtiment, lieu de recherches, de débats et de parcours de futurs architectes. Sa construction a été symboliquement inaugurée lorsque, le 5 juillet 1994, la première pierre fût posée pour entamer la construction de ce vaste projet urbain dans lequel son créateur a laissé une partie de lui-même en y insufflant sa vision, son expérience et sa culture architecturales.

ATELIER NATIONAL DES COLLECTIFS D'ARCHITECTURE (ANCA)

INTERVIEW DE SÉBASTIEN RAMIREZ, ARCHITECTE, RESPONSABLE ET COORDINATEUR DE L'ANCA

La création de cet atelier à l'ambition nationale par l'école d'architecture de Nancy est engendrée par l'ampleur que cette pratique architecturale prend dans le paysage de la profession. De plus en plus de jeunes architectes n'hésitent pas à s'organiser aujourd'hui en groupes collectifs entrepreneurs. Forte de sa connaissance du milieu des collectifs d'architecture. l'école d'architecture de Nancy, lauréate d'un appel à projets du ministère de la Culture et de la Communication pour le soutien à la professionnalisation et à la création d'activités a lancé cet atelier-formation innovant . Il a pour ambition de former les professionnels de l'architecture au travail en collectif et développer un modèle de pratique architecturale contemporaine

Quels sont les objectifs et le déroulement de la formation ANCA que vous coordonnez ?

L'ANCA permet de créer un modèle de pratique efficient dans le cadre d'une profession réglementée. Il contient en effet une dimension entrepreneuriale évidente, mais aussi l'ambition culturelle, professionnelle et sociale de faire évoluer les pratiques émergentes, d'être le lieu d'acquisition des compétences et des méthodes pour créer des collectifs porteurs d'innovations et relais de croissance économique pour la profession. Que ce soit dans une pratique de maîtrise d'oeuvre, de micro-architecture, d'architectes artisans, de scénographie, le but est d'apprendre à travailler ensemble, à pérenniser cette pratique architecturale qui porte une valeur participative. Au cours de la formation, nous analysons différentes thématiques : les statuts juridiques, le travail en commun, la gestion des aléas et des conflits, mais aussi l'historique des collectifs. Nous proposons également un module



Sébastien Ramirez (à gauche) durant l'animation d'un atelier dans le cadre de l'ANCA

« atelier de fabrication ». Il permet d'éclairer les participants sur toutes les phases : la gestion du budget, des équipes autant que l'intelligence architecturale.

De quelle façon la question des collectifs d'architecture est abordée généralement ?

Cette pratique de collectifs, si elle est porteuse de diversification et donc de relais de croissance économique, est cependant encore émergente et très peu étudiée. C'est un mouvement qui pour le moment est autodidacte. Il a démarré il y a très longtemps mais il bénéficie d'un regain d'intérêt depuis une dizaine d'années en architecture. La question n'a pas encore été abordée dans les écoles d'architecture, ou du moins ne l'a pas été de façon frontale avec la création d'une formation.

Avec l'ANCA, nous abordons plusieurs modèles économiques, que ce soient les associations loi 1901, les Sociétés Coopératives et Participatives, les réunions de libéraux, ... nous cherchons à

aborder toutes les formes possibles toujours en cohérence avec les valeurs partagées des collectifs. La volonté de créer un atelier sur les collectifs a trouvé écho dans l'appel à projet du ministère de la Culture et de la communication sur la professionnalitation et la création d'activité des jeunes créateurs auquel a répondu l'école d'architecture. Les collectifs gagnent en rayonnement dans le paysage architectural. Il suffit de parler du collectif AJAP 2014 et son action avec Frédéric Bonnet pour la création du pavillon français de la Biennale internationale d'architecture de Venise. Ce n'est pas une question anodine. Ce n'est pas un effet de mode car cela devient pérenne. Certains collectifs d'architecture ont maintenant une dizaine d'années.

Il y a eu un cycle de conférences en préambule du lancement de l'ANCA. Parlez-nous de la richesse de ces rencontres.

Ce cycle de conférences a permis de traduire concrètement nos préoccupations pour la formation. Nous avons reçu des collectifs à géométrie variable, pluridisciplinaires : des collectifs de deux ou trois personnes, ou d'autres rassemblant vingt, quatre-vingt ou cinq cent acteurs. Nous avons accueilli avec plaisir des collectifs internationaux qui ont des questionnements, des contraintes, des objectifs, des valeurs en commun. Tous ces échanges nous permettent d'avancer sur l'analyse des collectifs en nous appuyant sur l'expérience de ceux qui développent leur activité sous cette forme.



SALON: L'ENSARCHITECTURE DE NANCY À BATIMAT 2015

En mars 2015, le conseil départemental des Vosges a offert l'opportunité à l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy de travailler à la conception de son stand pour le salon international de la construction Batimat 2015, rendez-vous incontournable des professionnels du bâtiment, salon des innovations pour le bâtiment et l'architecture.

Ce salon international se tenait au parc des expositions de Paris Nord Villepinte du 2 au 6 novembre 2015.

Les étudiants-architectes de 2e année de licence ont travaillé à la conception du stand du Conseil Départemental des Vosges. Ils ont été encadrés par Franck Besançon, enseignant en sciences et techniques pour l'architecture (STA) à l'ENSarchitecture de Nancy. Parmi les 50 propositions de pavillons imaginées, le choix du commanditaire s'est porté sur l'Ombrelle nomade imaginée par Ludivine Vandendaele, Hortense Fritz et Damien Philippe. Cette structure a été construite en bois des Vosges par Lorraine Industrie Bois (LIB) et Haas-Weisrock, en partenariat avec le Critt Bois et les scieurs de Fibre Premium. La maquette réalisée par les étudiants était exposée sur le stand finalisé.

L'école a également participé à l'animation du stand du Conseil Départemental des Vosges. Deux étudiants de l'ENSarchitecture étaient présents chaque jour sur le salon pour proposer aux visiteurs de dessiner leur rêve d'architecture dans un des nouveaux confidentiaux que les étudiants de l'école ont conçu à l'occasion du forum bois en avril 2014 encadrés par l'enseignant architecte Camille Tourneux.





Un voyage d'étudiants de Licence 3 inscrit dans le cours de L32C Equipements et détails a été programmé le 5 novembre par Franck Besançon pour découvrir ce pavillon.

SENSIBILISATION À L'ARCHITECTURE : 7E ÉDITION DE LA FOLLE JOURNÉE DE L'ARCHITECTURE

INTERVIEW DE PHILIPPE MORLOT, ENSEIGNANT EN ARTS PLASTIQUES À L'ECOLE SUPÉRIEURE DU PROFESSORAT ET DE L'EDUCATION (ESPE) DE LORRAINE



Au cours de l'année 2015, l'école a organisé sa 7e édition de la Folle Journée de l'Architecture. Ce temps fort de l'établissement a pour vocation de sensibiliser le public à l'architecture à travers une approche ludique incitant les visiteurs à « jouer à l'architecte ». Ce rendez-vous annuel labellisé fête de la science mobilise de nombreux partenaires dont l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE) de Lorraine. Philippe Morlot est enseignant en arts plastiques à l'ESPE de Lorraine et collabore avec l'école d'architecture dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle.

Comment s'articule votre collaboration avec l'école d'architecture ?

Le partenariat entre l'ESPE de Lorraine et l'ENSarchitecture de Nancy s'inscrit dans le cadre d'un travail commun mené depuis plus de 20 ans autour de la sensibilisation à l'architecture en milieu scolaire. L'ESPE de Lorraine, ayant la mission de former les enseignants du premier et second degré, prend en compte les demandes ministérielles qui veulent inscrire l'architecture dans les programmes scolaires de la maternelle au lycée. L'école de son côté souhaite développer

ce travail de collaboration dans la mesure où la médiation autour des questions architecturales est l'une de ses missions. La Folle Journée de l'Architecture (FJA) constitue donc un terrain idéal pour mettre en synergie nos compétences respectives et permettre au grand public de mieux comprendre les enjeux de l'architecture. C'est principalement autour de la journée réservée aux scolaires la veille de la FJA grand public qu'est mené ce travail. Des élèves d'écoles primaires de l'académie de Nancy-Metz sont accueillis avec leur enseignant par l'école d'architecture. Près d'une dizaine d'ateliers prévus par les scénographes de la FJA sont proposés en avantpremière par petits groupes d'une douzaine d'élèves. Chaque groupe est encadré par les étudiants de l'ESPE de Lorraine qui sont évalués sur leur travail pédagogique et les étudiants de l'ENSarchitecture de Nancy, en charge des questions architecturales.

Un autre temps fort est également organisé en amont de la FJA pour sensibiliser les enseignants du premier et second degré lors d'une formation baptisée « Parcours pour l'architecture ». Cette journée s'inscrit dans le plan de formation des enseignants du rectorat de l'académie de Nancy-Metz.

Comment sont appréhendées les thématiques proposées pour la Folle journée de l'architecture ?

Les thèmes retenus chaque année pour la Folle journée de l'architecture représentent à la fois une contrainte et une opportunité. Cela restreint notre champ d'investigation mais nous permet de nous interroger plus profondément sur l'une des nombreuses notions ou questions qui peuvent être abordées avec des publics scolaires. Cela marque la dimension pluridisciplinaire de l'architecture et sensibilise d'autant plus les enseignants aux questions architecturales. Ces thèmes offrent de nombreuses possibilités



quant aux projets envisageables dans leur programmation. Lors de l'éditon de 2015, la thématique de la lumière a pu être abordée dans ses dimensions scientifiques et mathématiques, dans un contexte historique, sur le plan de la langue et dans sa dimension plastique, esthétique et culturelle. Cette contrainte sollicite le champ des connaissances et engendre la diversité et la richesse des ateliers proposés au grand public lors de la Folle journée de l'architecture.

Quel engouement constatez-vous ??

Chaque année, je me rends compte de l'appétance grandissante pour les ateliers proposés par les scénographes de la Folle journée de l'architecture. Tous les publics, des enfants aux adultes, des élèves aux enseignants, apprécient l'ensemble de ces expérimentations construites pour jouer à l'architecte. D'ailleurs pendant la journée dédiée aux scolaires, les parents accompagnateurs se prennent également au jeu à la grande surprise des élèves et des étudiants... Il n'est pas rare de les inviter à laisser les élèves expérimenter et de leur conseiller de participer à la journée tout public et plus ludique du lendemain.

ASSISES RÉGION ARCHITECTURE



Plus de 900 signataires ont déjà répondu à l'appel collectif pour une Région Architecture lancé par les acteurs de l'architecture de la région Grand Est. Vendredi 6 novembre 2015, ils ont transformé leur signature en projet à l'occasion des premières Assises Architecture organisées à l'école d'architecture de Nancy.

Devant le défi que constitue pour tous la nouvelle région, l'architecture, comme discipline, comme métier, a un rôle important et utile à jouer. Elle peut notamment accompagner la construction de l'identité culturelle, favoriser l'innovation au service des usagers et développer des relais de croissance économique. Plus que jamais, l'enjeu de construire de nouveaux codes communs demeure majeur. Transition énergétique et culturelle, filière construction bois, économies et cultures transfrontalières,... autant de thèmes qui sont au coeur de cet appel ambitieux en faveur de la construction d'une

filière d'excellence architecture initiée par une union forte entre enseignement, recherche et métiers de l'architecture.

Sept ateliers thématiques ont été proposés lors de ces assises, alimentés par 80 contributions rédigées en amont. Les thèmes abordés ont été le contexte transfrontlier unique de la région (4 frontières), le patrimoine, la recherche, la sensibilisation, les bonnes pratiques architecturales, l'innovation de nos territoires et les nouvelles facettes du métier d'architecte. Ces contributions et les débats de la journée ont

constitué la matière première pour l'élaboration du Livre blanc des acteurs de l'architecture.

Une table ronde animée par la journaliste Christine Desmoulins a rassemblé autour de ces questions Sabine François, directrice régionale de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie de Lorraine (ADEME), Catherine Jacquot, présidente du conseil national de l'Ordre des architectes, Anne Pons, directrice générale de l'agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise, Philippe Roux, président de l'UMB-FFB, porteur du plan national Bois Construction, Agnès Vince, directrice chargée de l'architecture à la direction générale des patrimoines au ministère de la Culture et de la Communication et Marie Zawitowski, architecte et lauréate de l'Album Jeunes Architectes et Paysagistes (AJAP) 2014.

Les prochaines Assises de Région Architecture se tiendront à Reims le 10 novembre 2016.

CÉRÉMONIE DE REMISE DES DIPLÔMES

Le 1er Avril 2016, la cérémonie de remise des diplômes a réuni les étudiants de la promotion de 2015, leurs amis et leurs familles dans le grand amphithéâtre de l'école.

Près de 250 personnes ont partagé ce temps solennel avec les jeunes diplômés titulaires du diplôme d'État d'architecte (DEA) ou de de l'habilitation de l'architecte diplômé d'État à l'exercice de la maîtrise d'oeuvre en son nom propre (HMONP).

La cérémonie a été introduite par Francine Aubry-Begin, présidente du conseil d'administration et

Lorenzo Diez, directeur de l'école qui ont félicité les nouveaux diplômés et leur ont adressé leurs encouragements dans leur parcours tout en leur recommandant de rester en contact avec l'école d'architecture. Plusieurs personnalités régionales ont pu remettre leur diplôme à de jeunes professionnels déjà investis dans des projets très divers : Dominique Potier, député de la 5e circonscription de Meurthe-et-Moselle, Martial Delignon, premier Vice-président de l'Université de Lorraine, Rose-Marie Falque, présidente de l'association des maires de Meurthe-et-Moselle, Alain Motto, président du conseil régional de l'Ordre des architectes (CROA) de Champagne Ardenne et Maria El Glaoui, directrice scientifique de l'école d'architecture de l'université internationale de Rabat (Maroc)



Le discours de clôture de la cérémonie a été prononcé par François Werner, vice-président de la région Grand Est en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Un cocktail a ensuite été proposé dans le hall d'exposition de l'école. Ce moment de convivialité précédait le gala des étudiants en architecture préparé depuis plusieurs mois par l'association Gala Archi. Les participants ont alors pu clôturer cette soirée solennelle en se rendant sur la piste de danse pour entamer les festivités.

LE GALA DES ÉTUDIANTS

INTERVIEW DE BERNADETTE CLAVEL, DIRECTRICE ADJOINTE DE L'ENSARCHITECTURE DE NANCY ET D'EMILIE MURAWSKI, ÉTUDIANTE, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION GALA ARCHI NANCY

Après la cérémonie de remise des diplômes le 1er avril 2016, les jeunes diplômés ont célébré l'obtention de leur parchemin au gala de l'école d'architecture de Nancy. Cet événement exceptionnel n'avait pas eu lieu depuis plusieurs années. L'organisation des festivités a été prise en charge par une association étudiante de l'école encadrée par Bernadette Clavel.

Combien de temps a duré l'organisation du gala ? Quelles ont été les différentes étapes ?

Emilie Murawski: L'assemblée générale pour la constitution de l'équipe a eu lieu en mai 2015. L'organisation a duré environ un an. Dans un premier temps, le travail était principalement administratif. Nous avons recréé l'association car les statuts de l'ancienne n'étaient plus à jour. Par la suite, nous avons constitué notre dossier auprès du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE). Il a été créé pour favoriser les initiatives étudiantes et pour dynamiser la vie étudiante de l'école. Les initiatives doivent favoriser le rayonnement de l'école.

C'est au mois de décembre que nous avons commencé à prendre contact avec les différents organismes pour la location de matériel comme le dispositif de son et lumière. Le dossier de sécurité a été déposé en mars. Tout s'est enchaîné très vite. Nous avons créé du mobilier au cours d'un workshop et avons récupéré des structures de la Folle Journée de l'Architecture.

Comment l'association est-elle organisée ?

Emilie Murawski: Nous avons un bureau constitué de cinq personnes et des responsables de pôles

tels que la scénographie, les partenariats et la communication, l'organisation des bars... Des volontaires se sont impliqués également. Nous avons proposé des workshops qui ont rassemblé des étudiants de toutes les promotions. Au total, une quarantaine d'étudiants ont été mobilisés. Enfin, le personnel administratif de l'école nous a aidés. Tous les départements nous ont soutenus selon leurs missions.

La direction avait-elle une forte attente envers les organisateurs du Gala ?

Bernadette Clavel : Le dernier Gala datait de 2012 et une association a été constituée spécifiquement pour organiser l'événement. La direction avait évidemment une forte attente étant donné qu'il s'agit d'un temps fort très important qui participe au rayonnement l'école. C'est également un moment qui permet de fédérer la communauté de l'école : les étudiants, les anciens étudiants, les architectes etc.

Emilie Murawski: Nous avons été vivement encouragés et nous avons bénéficié d'une grande libérté pour l'organisation. La seule véritable préconisation émanant de la direction a été sa volonté d'associer le gala à la cérémonie de remise des diplômes.

Qui a pris l'initiative de l'organisation d'un nouveau gala quatre ans après le dernier en date ?

Emilie Murawski: Les étudiants sont à l'origine du projet. Pour ma part, j'étais en quatrième année et je n'avais jamais connu de gala à l'école. Personne n'était en charge de l'organisation. Plusieurs étudiants de Master 1 se sont donc adressés au directeur des études pour lui soumettre l'idée d'un nouveau gala. En parallèle des étudiants de licence 3 se sont fait la même réflexion. Nous



Comité d'organisation du gala d'architecture

avons tous été réunis sous une même bannière en juin 2015, ce qui a créé une équipe constituée d'une vingtaine d'étudiants. D'autres personnes se sont ajoutées au fur et à mesure pour participer à l'installation.

Bernadette Clavel : Bien que le Gala ait lieu à l'école et soit soutenu par l'école, la décision relève uniquement des étudiants et non de la direction. Cela représente une année de préparation. C'est l'une des raisons de la période de latence depuis le dernier gala, il est nécessaire d'être conforté dans l'implication d'un groupe d'étudiants pour se lancer dans ce travail d'organisation important. Cette année, environ une trentaine d'étudiants ont été mobilisés. Evidemment, un tel travail est extrêmement formateur pour eux mais c'est une aventure pour laquelle il faut se sentir prêt.

Comment l'association est elle parvenue à financer le projet ?

Emilie Murawski: Nous avons commencé par nous autofinancer en vendant des petits déjeuners à l'école. Nous avons ensuite formulé de nombreuses demandes de subventions mais avons eu peu de retours. Le FSDIE de l'école nous a apporté son aide en nous avançant des fonds. Par la suite, nous nous sommes adressés à des associations de nos propres réseaux de connaissance, ce qui s'est montré fructueux.

Bernadette Clavel : L'école a apporté un soutien financier et la précédente association avait

réalisé des bénéfices grâce au gala de 2012. La recherche des sponsors rentre dans le cadre de l'organisation événementielle. Les recettes de la vente des billets d'entrée et des boissons engendrent des bénéfices. La principale difficulté pour les organisateurs est de parvenir à honorer les factures en amont de l'événement selon leurs besoins. C'est la raison pour laquelle l'école est intervenue dans le financement pour leur permettre d'obtenir un fonds de roulement afin de faire face à leurs premières dépenses.

Outre l'aide financière, les équipes de l'école ont été mises à contribution. L'école a apporté un soutien logistique et les services les ont aidés selon leurs domaines de compétence.

La Gala a dû respecter le cahier des charges des événements exceptionnels. A quoi sert ce support ?

Bernadette Clavel: Le cahier des charges des événements exceptionnels s'impose à chaque manifestation qui accueille un public. C'est un document qui répertorie et « décortique » toutes les étapes à suivre pour la préparation d'un événement. Il résulte de notre volonté de proposer un outil pratique destiné à aider les utilisateurs. Il émane également d'une recommandation de l'inspectrice de la santé et de la sécurité au travail ainsi que d'une préconisation du ministère de la Culture et de la Communication. Il est utilisé pour d'autres événements d'envergure comme la Folle Journée de l'Architecture ou tout autre temps de l'établissement où son fonctionnement est inhabituel. Nous avons profité des différentes éditions de la Folle Journée de l'Architecture (FJA)



pour capitaliser notre expérience. Ce document a aussi été rédigé sur en lien avec des documents utilisés dans les musées.

Les organisateurs du gala m'ont indiqué que le cahier des charges les avait beaucoup aidés dans leur cheminement car il fixe un cadre et apporte des références sur les questions à se poser au bon moment. Il s'agit bien d'un outil d'aide, d'accompagnement et non un outil de contraintes. Bien sûr, les contraintes liées à la réglementation Etablissement Recevant du Public (ERP) s'imposent mais le cahier des charges permet d'y répondre et d'anticiper les choses pour organiser un événement dans les meilleures conditions possibles.

Emilie Murawski: Effectivement ce cahier des charges constitue plus une aide qu'une contrainte. Il permet de se poser les bonnes questions en termes de sécurité. Les membres de la commission de sécurité se sont montrés très pédagogues. Heureusement que nous avons utilisé ce document. Bien sûr, il peut être contraignant sur certains points, mais il représente véritablement une aide.

Que retenez-vous de cette expérience ?

Emilie Murawski: Le gala a connu un franc succès. Nous avons amorti les dépenses engagées et réalisé un bénéfice qui sera utile au futur gala dont l'organisation débutera prochainement (la nouvelle équipe est en train de se constituer). Personnellement, j'ai appris à travailler avec de nombreuses personnes d'horizons différents, à gérer une équipe. Le fait d'être en lien avec des étudiants de promotions différentes apporte de la richesse à l'expérience. Le travail mené avec l'administration est également très intéressant.

La grande diversité des interlocuteurs est extrêmement formatrice et cela me servira j'espère dans mon futur métier. Il faut réussir à dialoguer avec l'ensemble des personnes engagées pour mettre les forces en synergie. Cette organisation a un peu fonctionné comme un immense chantier. C'est aussi un exercice de patience et de gestion de situations d'urgences, je pense que c'est un bon entraînement.

REMERCIEMENTS

DIRECTEUR DE PUBLICATION:

Lorenzo Diez

COORDINATRICE:

Bernadette Clavel

CONCEPTION GRAPHIQUE, INTERVIEWS ET RÉDACTION :

Département Valorisation : Jérôme Huguenin, Estelle Seksik et Elodie Majcher - stagiaire : Robin Tenet

CRÉDITS PHOTOS:

Elodie Majcher, Pascal Volpez, ArchitectureNancy, mapCRAI, LHAC

CONTRIBUTEURS DE L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE NANCY:

EQUIPE ADMINISTRATIVE:

Martine Augis-Chamourin, chef du département Documentation; Bernadette Clavel, directrice adjointe; Eléonore Compain-Faust, gestionnaire des ressources humaines; Florian Descamps, chargé de mission Région Architecture; Jérôme Huguenin, chef du département Valorisation; Martino Laconi, chef du département Ressources; Bérengère Petit, assistante de direction; Jean-Marie Petitdemange, chef du département Infrastructure; Fabrice Picquet, chef du département International et partenariats; Estelle Seksik, Responsable relations presse et publications; Gregory Stocky, secrétaire à la recherche

ENSEIGNANTS:

Antoine Carolus, architecte, enseignant; Gilles Duchanois, architecte, enseignant; Manuela Franzen, architecte, enseignante; Alain Guez, architecte, enseignant; Béatrice Laville, architecte, enseignante; Rémi Rouyer, architecte, enseignant; Marc Verdier, architecte, enseignant

ETUDIANTS:

Lucie Adoud, étudiante ; Romain Bertrand, étudiant ; Henri-Jean Gless, doctorant ; Adrien Hacquard, étudiant ; Elodie Hochscheid, doctorante ; Florent Mathieu, édudiant ; Enguerran Merz, étudiant ; Emilie Murawski, étudiante ; Romain Rousseaux-Perrin, doctorant

PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES CONTRIBUTRICES :

Philippe Morlot, enseignant en arts plastiques ; Sébastien Ramirez, Architecte ; Sophie Renaudin, IA-IPR en arts plastiques Rapport d'activité 2015 2016



2 rue Bastien-Lepage Parvis Vacchini BP 40435 F-54001 Nancy Cedex T +33 (0)3 83 30 81 00 F +33 (0)3 83 30 81 30 ensa@nancy.archi.fr www.nancy.archi.fr

établissement public à caractère administratif siret 195 401 351 000 26 code APE 803 Z





ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANCY

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy est installée au cœur de la ville, à proximité de la place Stanislas. L'édifice qui l'abrite aujourd'hui, labellisé Patrimoine XX° depuis 2016, est l'une des réalisations de l'architecte suisse Livio Vacchini dont l'œuvre est reconnue et publiée sur le plan international.

L'ENSarchitecture de Nancy est un établissement d'enseignement et de recherche sous tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication et associé à l'Université de Lorraine. Elle fait partie d'un réseau de 22 écoles implantées sur le territoire national et forme environ 750 étudiants-architectes. Son positionnement dans la Grande Région, frontalier avec trois pays, favorise les coopérations scientifiques et culturelles avec les universités voisines, notamment celles de Luxembourg et de Liège.

Bénéficiant d'une assise scientifique, professionnelle et culturelle, l'école s'attache à proposer des enseignements et des recherches nourrissant l'architecture tant comme savoirs que comme métiers. Pour ce faire, elle dispose de deux laboratoires et d'un réseau d'agences d'architecture partenaires implantées en région au sein desquelles nos enseignants-chercheurs développent leurs recherches et applications.

Associant étroitement l'étude de disciplines artistiques et scientifiques, l'école a dès sa création, en 1970, fondé son enseignement sur la recherche architecturale et urbaine. Dotée d'un corps enseignant de haut niveau, l'école est un lieu d'apprentissage ouvert qui entretient des relations étroites de travail avec les collectivités et le milieu socio-économique lié à la construction et à la planification territoriale. Elle est membre de la Conférence des Grandes Écoles.

Organisé en cycles universitaires Licence, Master et Doctorat, l'enseignement de l'école vise à donner aux étudiants-architectes les connaissances et aptitudes qui leur permettent de maîtriser la théorie et la pratique de la conception architecturale et urbaine. Fondamentalement basée sur le projet, cette formation supérieure ouvre sur des débouchés professionnels de plus en plus variés: architecte, urbaniste, paysagiste, designer, enseignant, chercheur tant dans les domaines de la maîtrise d'œuvre que dans celui de l'assistance à maîtrise d'œuvrage.

De l'aménagement d'espaces publics à la reconversion de bâtiments existants, les ateliers de projets, qui sont au cœur de l'enseignement de l'ENSarchitecture de Nancy, s'inscrivent exclusivement dans des territoires concrets et répondent à des questionnements et des problématiques réels souvent posés par les collectivités et les entreprises. Ils fournissent autant d'opportunités de mise en situation professionnelle et d'ouverture d'esprit pour les futurs architectes.

L'ENSarchitecture de Nancy dispose de deux laboratoires de recherche reconnus sur le plan international : le MAP-CRAI (Centre de Recherche en Architecture et Ingénierie – UMR CNRS) et le LHAC (Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine). Chacun dans son domaine intervient auprès des partenaires pour lesquels il développe des programmes de recherches, des expertises historiques et des simulations numériques.

www.nancy.archi.fr